

**MINISTRE DE L'ENVIRONNEMENT
DE L'ASSAINISSEMENT ET
DU DÉVELOPPEMENT DURABLE**

REPUBLIQUE DU MALI
Un Peuple - Un But - Une Foi

**AGENCE DE L'ENVIRONNEMENT ET DU
DÉVELOPPEMENT DURABLE (AEDD)**



Fonds Climat Mali

**Rapport annuel 2019 des activités
du Fonds d'Affectation Spéciale du Mali pour le Climat
(Fonds Climat Mali)**

Rapport conjoint du Secrétariat Technique et de l'Agent administratif pour la période du 1er janvier
au 31 décembre 2019

Multi-Partner Trust Fund Office
Programme des Nations Unies pour le Développement (PNUD) <http://mptf.undp.org>

Mai 2020

Fonds Climat Mali

Entités participantes et autres partenaires



Organisation des Nations Unies pour l'Alimentation et l'Agriculture



Ministère de l'Environnement et de l'Assainissement et du Développement Durable – Secrétariat Technique



Fonds des Nations Unies pour l'Enfance



ONU Femmes



Empowered lives.
Resilient nations.

Programme des Nations Unies pour le Développement



Programme Alimentaire Mondial



Organisation
des Nations Unies
pour l'éducation,
la science et la culture

Organisation des Nations Unies pour l'éducation, la science et la culture

Contributeurs



Agence Suédoise de Coopération Internationale pour le Développement



Gouvernement de la Norvège

Abréviations et Sigles

AEDD	Agence de l'Environnement et du Développement Durable
AER	Agence des Énergies Renouvelables
AMADER	Agence Malienne pour le Développement de l'Energie Domestique et de l'Electrification Rurale
AMDER	Agence Malienne pour le Développement des Energies Renouvelables
ASDI	Agence Suédoise de Coopération Internationale pour le Développement
AUEP	Associations d'Usagers de l'Eau Potable
CAEB	Conseils et Appui pour l'Éducation à la Base
CCNUCC	Convention Cadre des Nations Unies sur le Changement Climatique
CCS	Conseil des chefs de secrétariat des organismes des Nations Unies
CDN	Contribution Déterminée au niveau National
CNCC	Comité National des Changements Climatiques
CEMALI	Climat et Energie au Mali
CP	Comité de Pilotage du Fonds
CPDN	Contribution Prévue Déterminée au niveau National
CPS SEEUDE	Cellule de Planification et Statistiques
DNACPN	Direction Nationale de l'Assainissement du Contrôle des Pollutions et des Nuisances
DNP	Direction Nationale de la Pêche
DRH	Directions Régionales de l'Hydraulique
FAO	Organisation des Nations-Unies pour l'Alimentation et l'Agriculture
FCM	Fonds Climat Mali
GERES	Groupe Énergies Renouvelables, Environnement et Solidarité
GES	Gaz à Effet de Serre
GNUD	Groupe des Nations Unies pour le développement
IEC	Information, Éducation et Communication
IER	Institut d'Economie Rurale
IMADEL	Initiative Malienne de Développement Local
IPSAS	International Public Sector Accounting Standards
MEADD	Ministère de l'Environnement et de l'Assainissement et du Développement Durable

MPTF	Bureau des Fonds Multipartenaires (Multipartner Trust Fund)
MRV	Vérification, de monitoring et de rapportage
ODD	Objectifs de Développement Durable
ONG	Organisations non gouvernemental
ONU	Organisations des Nations Unies
PAM	Programme Alimentaire Mondial
PIB	Produit Intérieur Brut
PMF/FEM	Programme de Micro-Financements du Fonds pour l'Environnement Mondial
PNAEP	Plan National d'Adduction en Eau Potable
RNA	Régénération Naturelle Assistée
SAA	Arrangement administratif standard
SHVA	Système hydraulique villageoise amélioré
UNESCO	Organisation des Nations Unies pour l'Education, la Science et la Culture
UNICEF	Fonds des Nations Unies pour l'Enfance

Définitions

Allocation : Montant approuvé par le Comité de Pilotage du Fonds.

Bailleurs de fonds : Parties qui apportent les moyens financiers pour la mise en œuvre des appuis.

Budget total approuvé : Représente le montant cumulé des allocations approuvées par le Comité de Pilotage.

Clôture financière : Un appui est considéré comme étant fermé financièrement lorsque suite à la clôture opérationnelle, toutes les obligations financières ont été réglées, et qu'aucune autre charge financière ne peut être effectuée.

Clôture opérationnelle : Un appui est considéré comme étant opérationnellement clôturé lorsque l'ensemble des activités programmatiques pour lesquelles la ou les organisations participantes ont reçu des fonds ont été achevées.

Contributions des bailleurs : Sommes versées par les bailleurs par l'entremise de l'Agent administratif.

Coûts directs : Coûts qui peuvent être tracés ou identifiés comme faisant partie du coût de l'exécution du Fonds fiduciaire.

Coûts indirects : Coûts généraux ne pouvant être directement liés à un programme particulier ou à une activité particulière des Organisations participantes. La politique du GNUD prévoit un taux fixe de coûts indirects égal à 7% des coûts programmables.

Date de transfert : Date du versement de fonds à une entité nationale.

Décaissement : Montant versé à un fournisseur ou une entité pour les biens reçus, travaux accomplis, et/ ou les services rendus (n'inclut pas les engagements non réglés).

Dépenses : Somme des dépenses déclarées par l'ensemble des entités nationales au titre d'un fonds, indépendamment de la méthode de comptabilité utilisée par chaque organisation participante pour l'information des donateurs.

Dépôt de contributeur : Dépôt en espèces reçu d'un contributeur par le Bureau des fonds multipartenaires pour le fonds, conformément à un accord administratif type signé.

Engagement de contributeur : Montant(s) qu'un donateur s'est engagé à verser à un fonds au terme d'un accord administratif type signé avec le Bureau des fonds multipartenaires du PNUD en sa qualité d'Agent administratif. Un engagement peut être payé ou en attente de paiement.

Montant net financé : Montant transféré à une entité nationale moins tout remboursement versé au Bureau des fonds multipartenaires par une entité nationale.

Taux d'exécution : Le pourcentage des fonds qui ont été utilisés, calculé en comparant les dépenses déclarées par une entité nationale au « montant net financé ».

Table des matières

Résumé exécutif	2
1. Introduction	4
2. Gouvernance du Fonds Climat Mali.....	5
3. Résultats du FCM et des projets financés.....	9
4. Sommaire Financier 2019.....	38
5. Conclusion.....	46
6. Recommandations	46

Résumé exécutif

Le Fonds Climat Mali (FCM)

Durant l'année 2019 le FCM a pu tenir trois sessions de son Comité de Pilotage (CP), dont une session extraordinaire. La problématique du manque de ressources humaines, avec seulement deux personnes durant 2019, et le retard dans la mise à disposition des fonds relatifs au budget de fonctionnement du Secrétariat Technique ont limité les réalisations de celui-ci, particulièrement les activités prévues au 4^{ème} trimestre de 2019.

Ainsi, le ST a reçu un financement pour un montant de USD 442,977 pour assurer son fonctionnement, obtenu à fin mai 2019, ce qui a permis la tenue des trois réunions du CP, le renforcement des capacités des experts du ST dans l'utilisation des logiciels informatiques, l'analyse des projets et programmes soumis au financement du FCM, la coordination, formation et suivi sur le terrain des projets en cours, la mise en œuvre du plan de communication et l'élaboration du rapport annuel du FCM.

Les principales décisions prises au cours des trois CP en 2019 ont été les suivantes:

Au 28 janvier 2019 (huitième session ordinaire)

- Prolongation du projet en cours du PNUD Mali (MPTF numéro 105708 SECO, projet No 5 du tableau I du rapport annuel consolidé 2018) jusqu'au 30 juin 2019
- Adoption du Cadre de Résultats 2019-2023 du FCM
- Adoption du Plan d'Investissement Stratégique 2019-2023 du FCM
- Adoption du budget de fonctionnement du ST du FCM pour l'année 2019
- Décision d'autoriser le ST à enclencher la procédure de création du FCM par une loi, en contractant un juriste pour l'élaboration des projets de texte de loi

Au 28 avril 2019 (2^{ème} session extraordinaire)

- Adoption du Plan de communication 2019-2023 du FCM élaboré par une consultante du PNUD
- Concernant la réforme de la structure de gouvernance du FCM et après examen de la note technique de la consultante du MPTF :
 - Rejet de l'idée de la création d'un Comité National de Coordination pour appuyer les Entités Nationales
 - Révision de la composition du CP afin d'intégrer un représentant du Ministère des Affaires Etrangères et de la Coopération Internationale
 - Effectuer un audit organisationnel de l'AEDD et identifier les besoins du ST pour renforcer ses capacités
 - Nomination du Directeur Général de l'AEDD comme Directeur National du Fonds
 - Maintenir les prérogatives du MEADD pour signer au nom du CP les mémorandums d'entente avec les Organisation Participantes Nationales
 - Activation de la procédure d'accès direct des entités nationales aux financements du FCM

Au 3 décembre 2019 (9^{ème} session ordinaire)

- Adoption du rapport annuel consolidé 2018
- Prolongation sans coût additionnel du programme FAO-DNP sur le développement des capacités de production aquacole (projet MPTF 104221, No 3 du tableau I du rapport annuel consolidé 2018) jusqu'au 30 juin 2020
- Limitation du nombre maximum de propositions à cinq par soumissionnaire

- Allocation de financement à dix nouveaux projets dont 7 émanant des organisations des Nations-Unies et trois des Entités Nationales pour un montant de USD 9.228.985
- Accord pour que les deux projets financés en 2018 en faveur des organisations étatiques soient portés par l'ONU FEMMES et le PAM Mali en partenariat avec les entités nationales soumissionnaires (IER et AMDER)
- Adoption du document du 4ème appel à proposition de projets du FCM et autorisation de son lancement
- Prolongation du mandat du Coordinateur du ST pour six mois dans l'attente du prochain CP
- Autorisation du recrutement d'un expert en communication externe par appel à candidature

1. Introduction

Ce rapport annuel consolidé porte sur la mise en œuvre des activités financées dans le cadre du Fonds Climat Mali en 2019. Il est basé essentiellement sur les rapports annuels et finaux des différents projets et du Secrétariat Technique du FCM. Le rapport présente le cadre stratégique du Fonds Climat Mali, les activités réalisées en 2019 relatives à sa gouvernance, les principaux résultats atteints par le FCM et les projets qu'il a financé. Enfin, les éléments financiers de recouvrement des coûts et de transparence et responsabilité relatifs au FCM sont présentés dans la dernière partie.

1.1. Les projets financés par le FCM

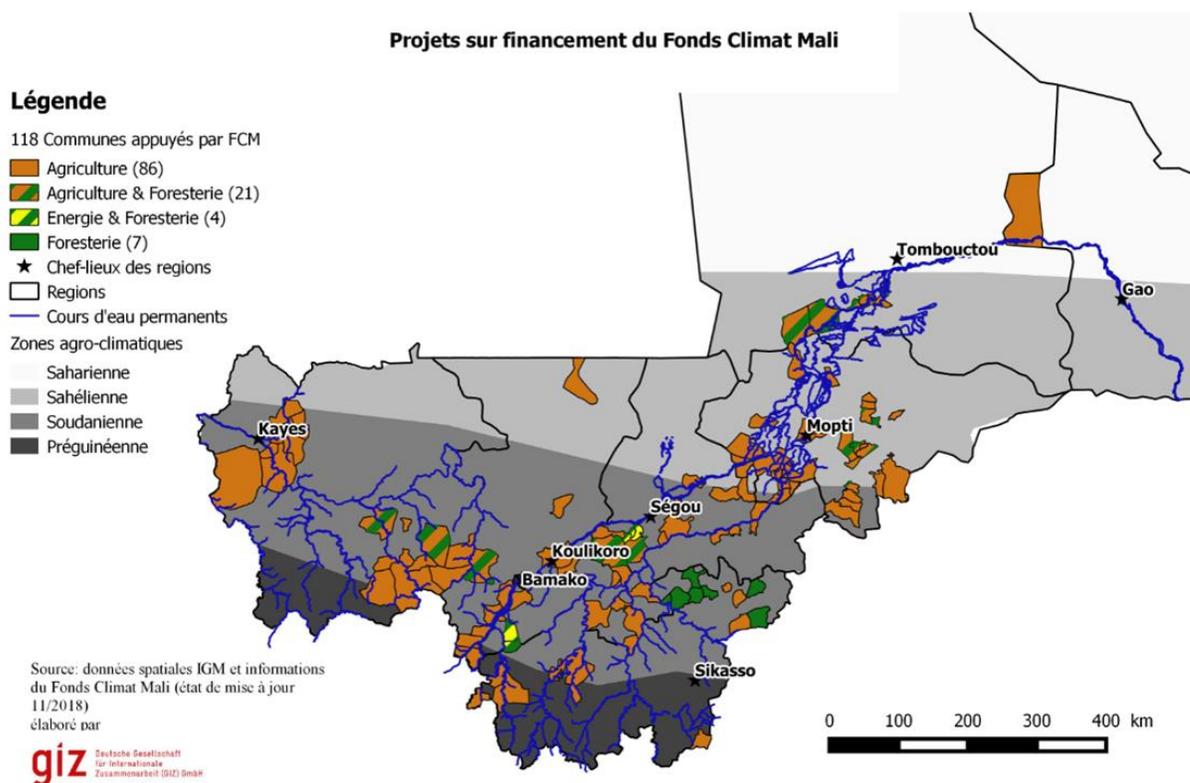
Durant l'année 2019, neuf projets étaient en cours d'exécution sous financement du FCM comme mentionné au tableau suivant :

Tableau 1. Liste des projets actifs financés par le FCM au 31.12.2019 par ordre chronologique (date de début)

#	No. Projet MPTF	Titre	Organisa-tion	Partenaire	Montant US\$	Début	Fin Prorogé en italique
1	104221	Prog. De dév. des Capacités de prod. Aquacole résilients et durables adaptées au CC (PDCPARDCC)	FAO	MEP - DNP	900,669	Janvier 2017	Juin 2020
2	104399	CEMALI – Climat et Energie au Mali	ONU FEMMES	Geres	846,342	Avril 2017	Janvier 2019
3	105708	Appui à l'amélioration de la prod. Agricole, animale piscicole pour la réduction de la vulnérabilité au CC dans le cercle de Kita	PNUD	SECO	966,490	Mai 2017	Juin 2019
4	115319	Programme de renforcement de la résilience des systèmes agro-pastoraux du Diombougou (PRRSAPD)	FAO	AMCFE DONKOA	885,781	Fév 2019	Avril 2022
5	115316	Projet d'Appui au Renforcement de la Résilience des Populations de trois communes (PARRP)	PAM	JSF	1,000,000	Avril 2019	Mars 2022
6	115318	Projet de Développement Agro-Sylvio-Pastoral au profit des femmes et jeunes au nord du Mali (PDASP)	FAO	AHDM	809,622	Avril 2019	Avril 2022
7	115317	Projet de développement et de diversification des moyens de subsistances stables et résilients au changement climatique (PDDMSSRCC)	FAO	ADICO-AJDI-GAAS	941,662	Avril 2019	Avril 2022
8	116800	Projet de Renforcement de la résilience du système éducatif comme alternative de prévention et de lutte contre les changements climatiques (PRSSE)	UNESCO	YAGTU, IWENE et EPT	998,973	Mai 2019	Mai 2022
9	90094	Appui au Secrétariat Technique du FCM	ST FCM		442,977	Janvier 2019	Décembre 2019
		TOTAL EN COURS			7,792,516		

Huit des neuf projets sont des projets opérationnels liés aux objectifs du FCM, alors qu'un projet a été alloué afin de permettre au Secrétariat Technique d'obtenir les ressources nécessaires à son fonctionnement comme mentionné précédemment. Comme décidé lors du CP de décembre 2019, les deux projets nationaux (IER et AMDER) seront portés par l'ONU FEMMES et le PAM Mali.

La carte ci-dessous montre l'emplacement des projets financés par le FCM :



2. Gouvernance du Fonds Climat Mali

2.1 La gouvernance du FCM

La gouvernance du FCM est structurée autour des instances suivantes : les Contributeurs, le Comité de Pilotage, le Secrétariat Technique, l'Entité de Coordination Gouvernementale et le Bureau des Fonds Multi Partenaires (MPTF) du PNUD en qualité d'Agent Administratif.

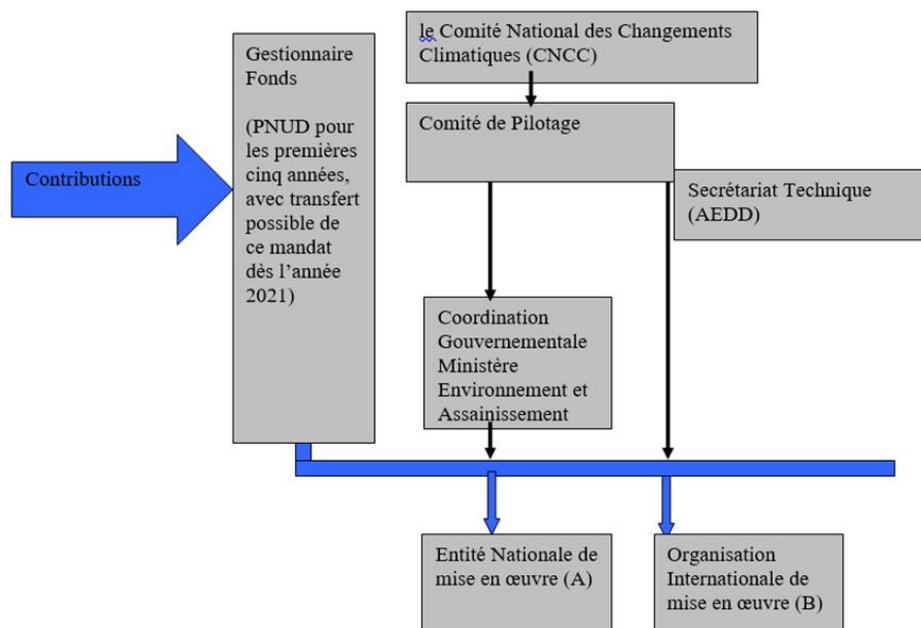
2.2 Le contexte

Le Gouvernement a identifié la mise en place d'un Fonds National d'appui aux réponses aux changements climatiques comme un besoin prioritaire, afin de servir comme moteur de la réalisation des objectifs dans le domaine des changements climatiques au Mali. Ceci résultant, en février 2012, à la création du Fonds Climat Mali (FCM), hébergé à l'AEDD.

Ce fonds permet au Gouvernement du Mali d'accéder directement aux fonds bilatéraux en cogérant le Fonds avec l'agent administratif du Programme des Nations Unies pour le Développement à travers son bureau

spécial 'Multi-Partner Trust Fund' (PNUD-MPTF). Cette gestion par le PNUD MPTF assure la conformité fiduciaire et technique aux normes et exigences internationales, ce montage rassure les bailleurs de fonds. Voir la figure ci-dessous pour comprendre la structure de gouvernance.

Schéma 1 : structure de la gouvernance du FCM



Selon les termes de référence de 2012 du FCM, l'objectif est que le fonds soit : « un outil essentiel pour mobiliser, accéder, ordonner et combiner des sources de finances domestiques et internationales, publiques et privées pour les actions prioritaires visant à atteindre l'objectif ambitieux du Mali d'une Economie Verte et Résiliente au Climat. Il contribuera également à l'atteinte des Objectifs Développement Durable dont l'atteinte est largement influencée négativement par les changements climatiques ». Ce fonds prévoit deux fenêtres de mise en œuvre par (A) les entités nationales et (B) les organisations internationales.

Cependant, jusqu'à présent le fonds n'a opéré que sur la fenêtre des organisations internationales. Un mécanisme est en cours pour permettre au fonds de financer des projets mis en œuvre par les entités nationales.

Le projet de réforme de la gouvernance du FCM a continué au long de 2019 avec les constats suivants :

- Adoption du Cadre de Résultats 2019-2023 du FCM ;
- Adoption du Plan d'Investissement Stratégique 2019-2023 du FCM ;
- Le processus d'activation de la procédure d'accès direct des entités nationales aux financements du FCM a été lancé ;
- La révision de la composition du CP afin d'intégrer un représentant du Ministère des Affaires Etrangères et de la Coopération Internationale a été accepté ;
- La nomination du DG de l'AEDD comme Directeur du Fonds National

- L'abandon de l'idée de la création d'un Comité National de Coordination pour appuyer les Entités Nationales ;
- Maintenir les prérogatives du MEADD pour signer au nom du CP les mémorandums d'entente avec les Organisations Participantes Nationales
- Prolongation du mandat du Coordinateur du ST de 6 mois jusqu'au prochain CP
- Adoption de la stratégie et du plan de communication du FCM

Malgré les efforts entrepris, les contraintes subsistent et le manque de ressources humaines (avec deux personnes travaillant pour le ST en 2019) et la mise à disposition des fonds de fonctionnement du ST (uniquement disponibles à fin mai 2019 et le 31 décembre 2019 pour les activités du 3ème trimestre) ont entraîné une limitation des activités prévues au plan de travail du ST. Il semblerait important d'assurer de manière permanente la composition des ressources humaines du ST et la mise à disposition des fonds de manière efficiente en début d'année pour lui permettre d'avoir les moyens d'exercer pleinement son mandat en accord avec son plan de travail qui est revu et discuté lors de chaque CP. Un ST efficace et efficient est garant du bon fonctionnement et constitue un support technique essentiel à la gouvernance du FCM.

2.3 Les nouveaux projets approuvés

Suite à l'appel à proposition du FCM, le Comité de Pilotage s'est réuni en décembre 2019 pour approuver dix nouveaux projets dont sept des organisations des Nations-Unies et trois émanant des Entités Nationales pour un montant total de USD 9 228 985.

Tableau 2. Propositions approuvées par le FCM en 2019

No. Projet MPTF	Titre de la proposition	Porteurs de la proposition	Montant US\$	Domaines d'intervention
N/A	Projet d'appui à la maîtrise des Eaux de surface et des Eaux souterraines pour l'amélioration de la résilience des systèmes de production agro-Sylvio-pastorales face au CC	PAM-Mali	999.983	Agriculture, Eau
N/A	Projet d'Alimentation de l'accès à l'Eau Potable des Communautés de la région de Mopti	UNICEF Mali et Direction Régionale de l'Hydraulique de Mopti	857.293	Eau et Energie
Entité nationale	Programme de Développement Durable, Intégré et Résilient contre les Changements Climatiques dans le cercle de Yanfolila	Direction Régionale de l'Agriculture de Sikasso	998.984	Agriculture
Entité nationale	Restauration des Ecosystèmes Sahéliens à travers des activités Agro-sylvo- pastorales dans les communes de Fittouga et Banikane-Narhawa	Direction Régionale des Eaux et Forêts de Tombouctou	882.883	Agriculture et Foresterie
N/A	Projet Femmes et Développement Agricole FéDA Niéleni	ONU femmes	874.749	Agriculture
N/A	Projet d'Appui à l'amélioration des Moyens d'Existence Durable d'Atténuation et d'Adaptation des Communautés de Pêche au CC	ONU femmes	976.861	Agriculture et Foresterie
Entité nationale	Projet Energie domestique	AMADER	842.562	Energie
N/A	Amélioration de la résilience des écosystèmes et des communautés dans les zones d'extrême vulnérabilité écologique et socioéconomique dans la région de Ségou	PAM	818.978	Agriculture, Eau
N/A	Appui à la Résilience des groupements de femmes et jeunes du cercle de Diéma face aux CC	ONUDI	797.538	Agriculture
N/A	Projet de Renforcement de la Résilience des exploitations Familiales aux CC dans les anciens bassins cotonniers des cercles de Tominian, Koutiala et Yorosso	PAM	999.066	Agriculture, Eau
	Total		9 228 985	

3. Résultats du FCM et des projets financés

Ce chapitre présente les principaux résultats du FCM et des différents projets financés à la fin 2019.

3.1 Résultats du FCM

L'un des aspects positifs du FCM tient à ce que les activités sont réalisées auprès des populations vulnérables sur le terrain et à l'obtention de résultats visibles qui améliorent la situation des populations. Toutefois un certain nombre de rapports font état de retard de démarrage lié à une mise à disposition tardive des fonds et des intrants et des équipements. Compte tenu de la nature saisonnière des projets et des programmes financés par les fonds du FCM, il est essentiel de veiller à ce que la gestion de chaque projet en termes administratifs et financiers supporte le calendrier des activités. Un autre aspect à renforcer pour certains projets est la communication et coordination avec les partenaires nationaux. Finalement, rappelons qu'il est important que les agences d'exécution se rendent sur le terrain pour assurer un suivi adéquat de la mise en œuvre.

Les projets actifs en cours d'année 2019 sont donc les neuf projets inclus dans le tableau 1 présenté dans le résumé exécutif :

Les résultats par projet financé sont les suivants :

1. Programme de Développement des Capacités de Production Aquacole Résiliente et Durables adaptés aux Changements Climatiques (PDCPARDDC)

Organisation participante des NU	FAO
Durée	42 mois
Montant	900.669 USD
Partenaires de mise en œuvre	Direction Nationale de la Pêche - MEP et Ministère de l'Agriculture
Zone d'intervention	Région de Kayes, Koulikoro, Sikasso, Ségou, Mopti
Date de démarrage :	01 janvier 2017
Date de Clôture :	30 juin 2020 (selon accord de prolongement du Comité de Pilotage)
Objectif Spécifique du cadre de résultat FCM	OS 3. Appuyer l'adoption de pratiques et technologies piscicoles résilientes pour réduire la vulnérabilité des systèmes de production face aux CC et à la variabilité climatique
Produit du FCM	Produit 3.4 : Accroissement durable de la production piscicole (intégration de la pisciculture au niveau de la parcelle rizicole irriguée)

Produits attendus :	<ul style="list-style-type: none">• Les producteurs au nombre de 50 par site (soit 5.000 producteurs dont 1.500 femmes) au niveau de 100 sites de mares et 5 cage flottantes identifiés et formés• 2000 ménages de producteurs (14 000 personnes) au total dont 100 ménages de productrices bénéficient de l'appui du projet.• Une production de 1,5 tonne par ha visé pour 1.000 ha (soit 80 CEP de 5000 m2 x 25 producteurs)• Production totale de poisson : 1.000 tonnes• Production de riz : 3.000 tonnes avec 450 tonnes d'accroissement de rendement lié au projet
----------------------------	--

A. Résultats stratégiques et effets engendrés

Le projet en 2019 a obtenu les résultats suivants :

- Élaboré un protocole d'accord pour le suivi des activités sur le terrain;
- Aménagé 29 parcelles de rizi pisciculture ;
- distribué des semences, des alevins, de l'engrais, des aliments de poissons et des petits matériels (brouettes, pelles, pioches, dabs) aux Champs Ecoles Producteurs/Paysan (CEPs);
- Distribué des matériels pour les mares (balances, baignoires, seaux et filets éperviers) ;
- Empoisonné 50 mares;
- Appuyé les associations de femmes bénéficiaires de cages flottantes;
- Formé 725 producteurs sur les techniques de rizipisciculture à travers les CEP; et
- Organisé une mission conjointe de supervision sur l'état d'avancement du projet avec le fonds climats Mali dans la région de Kayes.

A noter que tous les résultats ne sont pas disponibles puisque toutes les parcelles rizipiscicoles et les marres n'étaient pas encore récoltées en décembre 2019, les informations des rendements devront être complétées à la vue des résultats de 2020.

Un exemple illustratif des effets est cependant rapporté ci-dessous

Grace à l'empoisonnement des mares et à la mise en place d'un Comité de gestion, le village de Kabou Mali, commune de Sony, cercle de Kayes, région de Kayes a récolté 5 tonnes de poissons, vendu à 5 000 000 FCFA. Le revenu des mares a contribué à la construction de l'école du village, de la mosquée du village et au payement du salaire des enseignants.



Mare du village de Kabou Mali

B. Produits clés

Au cours de l'année 2019, les produits clés qui ont été obtenus sont :

Au niveau des composantes du projet pour l'année 2018 (certaines activités sont programmées sur l'année 2019), les indicateurs de performance sont les suivants :

Produit 1 : Intégration de l'irrigation dans les aménagements hydro-agricoles

- Indicateur cible d'accroissement de la production de riz/rendement/ha : 3 tonne/ha – **résultats 6 tonne/ha**
- Indicateur cible d'accroissement de la production de poisson/ha 1.5/tonne/ha – *résultats pas encore disponibles pour 2019*
- Mise en place d'un cadre de concertation, le comité de pilotage national est mis en place
- Indicateur cible du nombre de CEP intégrés à la rizipisciculture : 80 – *résultats 80 établis*
- Indicateur cible du nombre de producteurs formés à la rizipisciculture – 2000 – *résultats 1275*
- Indicateur cible du nombre de personnels de l'UAC renforcés – *résultats : le coordinateur national et les 20 vulgarisateurs, ainsi que les 5 coordinateurs régionaux*

Produit 2 : Formation en empoissonnement des mares

- Indicateur cible du nombre de sites d'empoissonnement retenus et superficies 100 – *résultats 100 sites soit 344.86 ha*
- Indicateur cible du nombre de personnes formées aux techniques d'empoissonnement des mares : 5000 – *résultats pour 2019 pas disponibles*
- Indicateur cible du nombre de sessions dispensées 320 – *résultats 100*
- Indicateur cible du nombre d'alevins – clarias 800.000 et tilapia 400.000 – *résultats 715 000 clarias pour les mares et 60 000 tilapias pour les cages flottantes*
- Indicateur cible de quantité d'aliment 30 tonnes – *22, 5 tonnes distribuées*
- Indicateur cible brouettes : 100 – *résultats 94*
- Indicateur pelles et pioches 320 – *résultats 480*

Les coordinateurs régionaux ont reçu des appuis financiers. La production moyenne de riz est de 6 tonne/ha ce qui double la cible du projet. Avec une amélioration de la livraison des intrants et des petits matériels il est attendu que la cible de 1.5 tonne/ha de poisson pourra être atteint.

Le tableau de la situation des parcelles rizipiscicoles est le suivant à fin décembre 2019:

Région	Zone de production	Superficie	Production de riz		Production de poisson		Commentaire
			Quantité (tonne)	Rendement (tonne/ha)	Quantité (tonne)	Rendement (tonne) /ha	
Ségou	Office du Niger	7	37,305	5,329	5952,9	850,41	-Cas de vol de poisson et d'inondation de parcelles signalés ; -Rupture d'eau dans certaines zones
Koulikoro	OPIB	0,1823	0,655	3,57			-Les productions de poisson ne sont pas disponibles ; -activités perturbée par les travaux du barrage de Sotuba
Mopti	ORM- Mopti	0,75					Les résultats de Mopti ne sont pas disponibles
Kayes	ADRS	1,5	7,042	4,694			-Les productions de poisson ne sont pas disponibles
Sikasso	ODRS	0,5	2,1	4,20	517,75	1035,5	Une parcelle a été victime d'inondation dans la zone ODRS

C. Défis, leçons et opportunités

- Les systèmes agricoles intégrés à la pisciculture (rizipisciculture, maraichage, pisciculture) permettent d'optimiser les résultats ;
- L'empoissonnement des mares permet de valoriser les nombreux plans d'eau et contribue à l'amélioration de la sécurité alimentaire et nutritionnelle par la mise à disposition aux populations de poissons frais et de bonne qualité ;
- La pisciculture en cage flottante permet d'augmenter les revenus des populations et crée des emplois pour les jeunes et les femmes.

Recommandations

Un certain nombre d'indicateurs n'étaient pas disponibles à fin décembre 2019 et il faudra attendre le rapport de 2020 pour juger des résultats. Les indicateurs du cadre de résultats ont été changés sans explication du pourquoi, ce qui amène à des variations importantes au niveau des intrants entre 2018 et 2019. Il n'est pas clair qui doit se charger d'assurer que les recommandations de la mission conjointe FAO-DNP-FCM réalisée dans la région de Kayes soient prises en compte durant l'année 2020. Idéalement le ST du FCM devrait pouvoir s'assurer l'application des recommandations sur le terrain lors de ses activités de suivi-évaluation.

2. CEMALI (Climat et Energie au Mali)

Organisation participante des NU	ONU FEMMES
Durée	24 mois
Montant	846.342 USD
Partenaires de mise en œuvre	GERES (Group Energies Renouvelables, Environnement et Solidarités)
Zone d'intervention	Ségou, Koutiala, Bamako
Date de démarrage :	1 ^{er} avril 2017
Date de Clôture :	30 juin 2019
Objectif Spécifique du cadre de résultat FCM	Promouvoir l'adoption de masse d'équipements de cuisson performants, de restaurer et préserver les ressources en bois, pour lutter contre le CC et assurer la sécurité énergétique des ménages.
Effets attendus :	<ul style="list-style-type: none"> • La déforestation est réduite de même que les émissions de gaz à effet de serre
Produits attendus :	<ul style="list-style-type: none"> • Le développement d'une filière durable de bioénergie est renforcé • Le reboisement et l'agroforesterie sont renforcés <ul style="list-style-type: none"> ○ Plus de 50.000 foyers améliorés sont produits et diffusés, et la filière se dote de moyens pour changer d'échelle dans la durée. ○ Les autorités maliennes compétentes (AER, AMADER) sont renforcées pour assurer un service d'appui des acteurs de la filière biomasse énergie. ○ Des mécanismes financiers incitatifs sont mis en place pour soutenir la production et l'utilisation des formes d'énergie propre. ○ Plus de 500 tonnes de briquettes de combustibles sont vendues sur la durée du projet. ○ La plantation de 180.000 arbres. ○ Le couvert forestier naturel est protégé grâce au renforcement de la filière bois énergie par le renforcement ou création de 9 associations de charbonniers et 9 associations d'exploitants de bois. ○ L'amélioration de 30% de la production de charbon de bois. ○ La dotation des associations d'exploitants de bois d'un fond de roulement ainsi qu'un package de semences.

Ce projet d'une durée de 30 mois vise à réduire la pression sur le bois-énergie en intervenant à la fois sur l'offre et la demande. Il se concentre principalement sur l'offre dans les régions de Ségou et Sikasso, où les effets de la pression sur le bois énergie sont particulièrement visibles, et sur la demande à Bamako, qui représente les trois quarts de la consommation énergétique en biomasse sèche du pays. Le projet intervient via des actions ciblées sur le reboisement communautaire, le renforcement de capacité des acteurs de la filière ainsi que la production et l'introduction massive dans les ménages d'équipements de cuisson performants (foyers améliorés et combustibles durables). Le projet a été clôturé le 30 juin 2019.

A. Résultats stratégiques et effets engendrés

Durant l'année 2019, le projet a obtenu un nombre important de résultats stratégiques comme suit :

- L'accompagnement de 10 initiatives de cuisson propre en milieu urbain a permis la production de 114.315 foyers améliorés (contre 34.191 en 2018).
- Grâce aux appuis financiers et techniques du projet, l'entreprise Kougnoumani a doublé sa production d'insert céramique à 65.626 pièces (contre 14.000 pièces en 2018) et a développé son réseau de revendeurs avec la vente de 41.762 foyers améliorés métalliques à haute performance d'efficacité énergétique (contre 21.071 en 2018).
- L'accompagnement pour la structuration de 7 associations féminines en une union au cours d'une assemblée constitutive a permis l'appui à l'élaboration d'un modèle d'organisation qui intègre la dimension d'inclusion de tous les membres, et la sensibilisation des associations membres à l'intérêt de la formalisation de l'union.
- Deux protocoles de test de cuiseur ont été utilisés par l'AER, ils ont permis la réalisation de 79 tests dont 36 tests de mesure des performances de technologie propres de cuisson en situation réelle (Tests de Cuisine Contrôlée « TCC ») et 43 tests de mesures des performances de technologies propres de cuisson au laboratoire (Teste d'Ébullition d'eau « TEE ») pour des foyers améliorés banco et les foyers améliorés métalliques. Ces différents tests ont permis de confirmer que les équipements propres appuyés sont classés dans la catégorie Tier 2, de plus de 25% d'efficacité thermique.
- 12 conventions locales de coopératives d'exploitants forestiers et charbonniers ont été signées pour une gestion rationnelle et durable des ressources financières.
- La cinquième rencontre périodique du cadre de concertation a permis d'évaluer la prise en compte des recommandations de la mission conjointe du FCM et ONU Femmes
- Le taux moyen de repousse des plants transplantés a été évalué à 83%, et le taux de survie des arbres transplantés est de 77%
- La superficie totale de forêt reboisée est actuellement de 1105,6 ha (510,8 ha en 2017 et 5974,7 ha en 2018) contribuant à une prise de conscience des bénéficiaires sur l'importance du reboisement pour pallier les effets du changement climatique.
- L'exploitation du bois représente une source de revenu importante pour les populations rurales, le projet œuvre à optimiser le processus de transformation et à sensibiliser les acteurs sur la problématique de la forêt gérée. Ainsi, 12 constitutions de conventions locales de coopératives d'exploitants forestier et charbonniers sont accompagnées. Une formation de 5 agents du projet et 12 formateurs locaux de coopératives d'exploitants forestiers et charbonniers est réalisée en technique de carbonisation et d'extraction du charbon de bois avec la meule casamançaise. Au total, 24 meules sont installées. La meule de Casamance transforme 7 kg de bois en charbon avec une moyenne de 3,5 kg de charbon, alors que la transformation traditionnelle donne 1 kg de charbon pour 7 kg de bois. Une évolution a été constatée parmi les revenus générés par la production de brique de biomasse à travers la production et vente de 199,72 tonnes supplémentaires durant la durée du projet.
- La construction d'un foyer institutionnel pour la production de savon au centre pénitentiaire pour femmes de Bolle a été effectuée et a permis de tripler la production de savon en utilisant des briquettes biocombustibles.

B. Produits clés

Produit 1.1 : le développement d'une filière durable de bioénergie est renforcé

- Le projet a permis la production et la vulgarisation de 114 315 foyers améliorés en milieu urbain et 17.559 foyers améliorés en banco en milieu rural à travers le renforcement des capacités de 473 femmes réparties en 7 associations et de 10 initiatives privées sur les techniques de production des foyers améliorés.
- Un diagnostic biomasse-énergie a été lancé dans trois villes : Bamako, Ségou, Koutiala, ainsi qu'une étude de marché sur l'offre de cuiseurs améliorés dans les trois villes. Un comité de suivi est créé avec l'appui des deux agences d'énergie (AMADER et AER).
- Actions de communication avec notamment un film documentaire de 13 minutes réalisé par ORTM.
- Deux protocoles de test cuiseurs utilisés par l'AER (TCC et TEE) et confirmation que les équipements sont classés Tier 2, avec 25% de plus d'efficacité thermique
- ONU Femmes a réalisé une formation sur l'intégration de l'approche du genre dans la mise en œuvre du projet, ce qui a renforcé les capacités de 19 agents de l'équipe GERES et de ses partenaires sur l'approche genre.
- Grâce à la sensibilisation du projet 119,72 tonnes de briquettes de combustibles ont été vendues.

Produit 1.2 : Le reboisement et l'agroforesterie sont renforcés

- Les activités de renforcement de capacités des associations de charbonniers ont permis d'améliorer d'au moins 39% le rendement de leur production avec l'installation de 24 meules de Casamance et l'accompagnement technique.
- 28 contrats sont établis entre les partenaires de mise en œuvre et les pépiniéristes
- 3 conventions ont également été signées dans chacun des trois cercles d'intervention.
- 45 contrats sociaux d'engagements sont signés
- 28 contrats de pépiniéristes ont été signés pour la production de 68.554 plantes qui ont été distribuées à 1.397 bénéficiaires dont 976 femmes ou groupements féminins. Six conventions locales de gestion accompagnées et 6 parcelles de mis en défens pour une superficie de 71,86 ha pour une durée de dix ans
- La superficie totale de forêt reboisée par le projet est actuellement de 1.105,6 ha (501,8 ha en 2017 et 594,7 ha en 2018)

Le tableau des indicateurs de performance montre l'état d'avancement du projet à fin 2019 :

	Indicateurs atteints
Résultat 1¹ Indicateur : Indicateur de référence : Indicateur cible :	
Produit 1.1 Le développement d'une filière durable de bioénergie est renforcé Indicateur 1.1.1 : Le Diagnostic de la filière Biomasse est réalisé Indicateur de référence : ND Indicateur cible :	1 Diagnostic de la filière Biomasse a été réalisé, le rapport est disponible
Indicateur 1.1.2 : Nombre de foyers améliorés diffusés par an Indicateur de référence : 50 000/an Indicateur cible : 80 000 / an	51 750 foyers améliorés ont été produits par les entreprises bénéficiaires du projet
Indicateur 1.1.3 : Nombre de protocole de test de cuisiner utilisé par l'AER Indicateur de référence : 1 Indicateur cible : 3 protocoles développés par AER	2 protocoles ont été utilisés par l'AER avec l'appui du projet pour la réalisation de test (Test d'Ébullition d'Eau « TEE ») et le test de Cuisine Contrôlé (TCC) en situation réelle est en cours de préparation
Indicateur 1.1.4 : Un cadre de concertation énergie domestique est mis en place Indicateur de référence : 0 Indicateur cible : 1 atelier régional organisé avec 15 représentants de 7 à 10 organisations professionnelles	Le cadre est créé, fonctionnel et se réunit régulièrement avec 15 représentants de 13 organisations
Indicateur 1.1.5 : Quantité de crédit carbone générée par les activités de diffusion de foyers améliorés en tonnes équivalent carbone évitée Indicateur de référence : 0 Indicateur cible : 20 000 /30 0000 Tonnes équivalent carbone	23 689 tonnes CO2/an, soit 165 822 sur 7 ans (renouvelable 2 fois)
	7

¹ Note: Les résultats, les produits, les indicateurs et les cibles devront être présentés **tels qu'ils apparaissent sur le document du projet** de sorte que vous rendrez compte de vos accomplissements par rapport aux objectifs prévus. Veuillez ajouter des lignes si nécessaires pour les résultats 2, 3, etc.

<p>Indicateur 1.1.6 : Nombre de groupements de femmes diffusant des foyers améliorés Indicateur de référence : 0 Indicateur cible : 3 groupements faitières-1 par cercle</p>	
<p>Indicateur 1.1.7 : Poids des briquettes de combustibles vendus Indicateur de référence : 67 tonnes distribuées gratuitement Indicateur cible : 500 Tonnes vendues sur la durée du projet</p>	<p>7 associations formalisées diffusant des foyers améliorés structurées en une union associative</p>
	<p>119,72 tonnes de briquettes sont produites et 3,417 tonnes vendues</p>
<p>Produit 1.2 : Le reboisement et l'agroforesterie sont renforcés Indicateur 1.2.1 : Le nombre d'arbres plantés Indicateur de référence : 0 Indicateur cible : 180 000 arbres</p>	<p>178 554 plants sont distribués à 1397 bénéficiaires (dont 976 femmes)</p>
<p>Indicateur 1.2.2 : Le taux de survie des arbres plantés Indicateur de référence : ND Indicateur cible : 50%</p>	<p>77 %</p>
<p>Indicateur 1.2.3 : Nombre de plans communautaires de gestion des ressources forestières élaborés Indicateur de référence : 0 Indicateur cible : 6</p>	<p>6 plans communautaires villageois accompagnés dans la mise en défens de parcelles ont été mise en place pour la préservation de 71,86 hectares de forêts</p>
<p>Indicateur 1.2.4 : Nombre de groupements de charbonniers renforcés Indicateur de référence : 0 Indicateur cible : 6</p>	<p>12 groupements ont été identifiés et formalisés sous forme de coopératives professionnelles regroupant coupeurs de bois et charbonniers avec plus de 360 charbonniers-exploitant</p>
<p>Indicateur 1.2.5 : Nombre de groupements d'exploitants de bois renforcés Indicateur de référence : 0</p>	<p>27 à 39 % d'amélioration de rendement de charbon de bois produit par la meule Casamançaise donnée par le projet</p>

<p>Indicateur cible : 6</p> <p>Indicateur 1.2.6 : % du Rendement de carbonisation Indicateur de référence : 27% Indicateur cible : 37%</p>	<p>8 réunions de cadres de concertation avec 13 organisations au niveau national et 3 au niveau local.</p>
<p>Indicateur 1.2.7 : Nombre de cadre de concertation des acteurs de la filière bois – énergie mis en place Indicateur de référence : 0 Indicateur cible : 2</p>	<p>17 559 foyers améliorés en banco auprès de 6600 familles dans 59 villages</p>
<p>Indicateur 1.2.8 : Nombre de familles rurales bénéficiant de foyers améliorés en Banco Indicateur de référence : ND Indicateur cible : 25 000 foyers améliorés en banco sont construits</p>	

Illustration des résultats : un témoignage sur la fabrication et l'utilisation de foyers améliorés :



« Nous étions deux à recevoir la formation pour la conception des foyers améliorés et j'ai formé d'autres femmes du village. J'ai remarqué que les foyers améliorés sont très rapides pour la cuisine, elle protège les enfants contre le feu. Aussi je ne suis plus confronté à la forte chaleur que dégageait l'ancien foyer que j'utilisais »

Astan Tandja Diawarala 30 ans mère d'un enfant
Source : ONU Femmes - Focus groupe septembre 2018

C. Défis, leçons et opportunités

Défis :

- L'implication des femmes doit être systématiquement rappelée et stimulée, tout au long du projet et à chaque interlocuteur pour favoriser l'inclusion de celles-ci dans toutes les composantes du projet.
- Les zone d'intervention du projet étaient trop larges car les autorités locales voulaient couvrir le maximum de communautés ce qui a rendu le suivi difficile compte tenu de l'éloignement des zones

Leçons apprises :

- L'implication des communautés dans la mise en œuvre et la gestion d'un projet, ainsi que les restitutions régulières des actions menées à la communauté sont des éléments capitaux pour une appropriation réelle par les bénéficiaires.

- La prise en compte des partenaires institutionnels et techniques permet d'avoir un regard croisé et pertinent sur les activités.
- L'écoute des bénéficiaires permet au projet d'adapter les méthodologies de déploiement des activités en fonction des contraintes de terrain. Le projet doit donc faire preuve de souplesse dans la mise en œuvre tout en tenant fermement les objectifs finaux du projet.

Les perspectives à court et moyen termes :

A ce stade de développement du projet, les efforts se poursuivent sur deux aspects qui sont la finalisation des activités de renforcement de la filière aval (initiatives cuisson propre, structuration des associations de femmes et actions de fabrication / diffusion de cuiseurs efficaces) et d'autre part la poursuite du renforcement des acteurs en amont (coupeurs de bois, charbonniers, groupements de femmes), à travers :

- Les femmes formées seront accompagnées dans la diffusion des cuiseurs avec l'établissement de contrats clairs et motivants. On aura aussi, la préparation des associations de femmes aux processus de vérification de l'Entité Opérationnelle UNFCCC dans la période de mai à juin
- Le renforcement de L'AER en matériels (contrôle des émanations de CO² lors de la cuisson) et sur le plan méthodologique pour effectuer des tests qualité.
- L'appui de l'entreprise AFOVERT dans le domaine des animations marché pour améliorer les performances commerciales.

Transfert de compétence :

Le projet souhaite transférer et pérenniser les activités autour des thématiques suivantes :

- Renforcement AER et expertise locale : un cadre de renforcement de capacités sur le test de cuisine contrôlée (TCC) et aussi pour l'identification du dispositif de contrôle de qualité
- Renforcement pépiniéristes et développement de la filière bois : L'appui conseil et l'accompagnement de ces acteurs permettront de maintenir la production de plants une meilleure régénération et la préservation de la couverture végétale dans la zone projet.
- Organisation de groupement féminins et le développement de Leadership : L'organisation des groupements de femmes à la base est un pilier important du projet, dans le domaine environnemental. Le projet s'attèle à former certaines femmes leaders afin qu'elles soient des relais pour la pérennisation ces actions.

Schéma de sortie/Appropriation par les bénéficiaires :

Grâce aux activités de formation menées auprès des bénéficiaires cibles, les groupements formalisés seront autonomes et durables à l'issue du projet.

Les services techniques déconcentrés des eaux et forêts sont associés à toutes les activités pour la pérennisation des acquis à la fin du projet. C'est dans ce cadre que plusieurs partenaires notamment les services techniques de l'Etat et ONG ont bénéficié de séries de formation organisée par ONU Femmes.

Le cadre de concertation local en bois énergie et le cadre de concertation national en cuisson domestique sont mis en place. Ils sont envisagés pour la collaboration entre les acteurs de la zone d'intervention du projet. Ceci pour accroître l'efficacité du projet.

A travers deux ONGs nationales AMEDD et CAEB, trois formatrices de fabrication de foyers améliorés ont formés des bénéficiaires (30 formatrices) du programme AgriFeD de ONU Femmes dans la zone Kolokani.

Lux Dev est intéressé par une synergie d'action et en perspective la mise en œuvre de ce projet sera saisie pour optimiser les acquis du projet CEMALI tout en améliorant les conditions socioéconomiques de la population cible.

Recommandations

La diffusion des foyers améliorés est en dessous des indicateurs 1.1.2 et pour l'indicateur 1.1.3. deux types de test ont été réalisés sur trois prévus, mais le rapport n'indique pas pourquoi un troisième type de test n'a pu avoir lieu. Le reste des cibles sont largement atteintes même s'il y a des différences dans le rapport (mis en défens 30 ha p. 16 ou 71,86 ha indiqué à la p. 11 du rapport) ou concernant le nombre de plants distribués (68 554 plants p 11 du rapport contre 178 554 à la page 16 du même rapport). Le ST a confirmé qu'il s'agit bien de 71,86 ha par rapport à une cible de 60 ha comme constaté lors de sa visite sur le terrain. Le projet est arrivé à son échéance et il semble que d'autres bailleurs comme Dev Lux vont financer d'autres projets qui permettront de soutenir les acquis de ce projet désormais finalisé.

3. Programme Appui à l'Amélioration de la Productivité Agricole, Animale, Piscicole pour la Réduction de la Vulnérabilité aux Changements Climatiques des Petites Exploitations Agricoles Familiales dans le Cercle de Kita

Organisation participante des NU	PNUD
Durée	30 mois
Montant	966.490 USD (plus 400.000 USD cofinancé par le PMF/FEM)
Partenaires de mise en œuvre	Consortium SECO-ONG et 7 organisations partenaires
Zone d'intervention	8 communes du Cercle de Kita, région de Kayes
Date de démarrage :	Mai 2017
Date de Clôture :	31 juin 2019 (après prolongation de 6 mois)
Objectif Spécifique du cadre de résultat FCM	Objectif Général selon le document de projet : Appuyer l'adoption de pratiques et technologies agro-pastorales et piscicoles résilientes pour réduire la vulnérabilité des systèmes de production face aux CC et à la variabilité climatique
Effets attendus :	<ul style="list-style-type: none"> • Réduction du risque de mauvaise récolte grâce à l'introduction de pratiques de conservations des sols et de l'eau dans les champs • Développement et diffusion de semences hâtives et résistantes à la sécheresse • Dissémination d'espèces animales et piscicoles résistantes à la sécheresse et de pratiques appropriées de gestion du bétail et du poisson

<p>Effets attendus : Pour les 8 communes du projet</p>	<ul style="list-style-type: none"> • 800 ha de terres restaurées dont 160 ha aménagés en technique de courbe de niveau ; • 1.500 producteurs ont accès à des semences améliorées ; • Réduction de 15% des conflits entre éleveurs et agriculteurs grâce à l'application des conventions ; • 100 ha de terres agricoles sont aménagés pour la production de fourrage ; • 400 petites exploitations agricoles familiales obtiennent des matériels agricoles adéquats ; • La production et la productivité céréalière de 400 petites exploitations agricoles familiales a augmenté d'au moins 30% et 20% pour la production de lait ; • La production piscicole des communautés de pêcheurs et autres a augmenté d'au moins 30% grâce aux formations reçues et à l'aménagement et l'empoissonnement de quatre mares communautaires au profit des femmes • 100 pêcheurs ont bénéficié de la mise à disposition de matériels et équipements
--	--

A. Résultats stratégiques et effets engendrés

Le projet en 2019 a pu compléter ses activités et atteindre les résultats escomptés, en allant souvent au-delà des objectifs cibles du cadre de résultat du projet. Les résultats atteints dans les trois secteurs de production (agriculture, pêche et élevage) sont très satisfaisants, avec une augmentation de superficie cultivée sur 1281 ha dégradés récupérés et fertilisés, la production de céréales pour la consommation pour toute l'année, la vente de céréales sur le marché, la constitution de stock pour la prochaine campagne et des revenus évalués à un demi-million de FCFA par producteur ; l'augmentation des produits maraîchers, piscicoles (tilapias), de revenus et de statut, la réduction de la pauvreté pour les femmes de ces filières ; la prise de conscience du changement climatique et les comportements individuels et collectifs y relatifs.

Les revenus de la production céréalière sont estimés à un demi-million au million de FCFA, et une baisse du kilo de maïs de 225 à 100 FCFA en deuxième année du projet sur les marchés des huit communes a été constaté.

Les activités de maraîchage de 3283 femmes sur 130 jardins ont généré 53 367 750 FCFA de revenu global, 70 000 FCFA de revenu individuel à Sirakoro, 22 000 FCFA à Gadougou 2 et Senko, 35 000 FCFA à Founia, 21 500 FCFA à Sébécoro. Selon les femmes bénéficiaires, l'impact sur la sécurité alimentaire, la santé, la cohésion sociale et le statut est énorme.

L'intensification durable de la pratique de l'élevage avec un impact sur la production de lait de 1872 litres (de 6 177 600 FCFA à 12 636 000 FCFA) dont 1123,2 litres vendus et 748,8 litres autoconsommés au profit de 39 femmes au niveau de la filière.

En pisciculture, les résultats obtenus n'ont pas été à la hauteur des attentes, sur quatre sites à aménager deux ont échoués. Les effets de l'exploitation des deux mares et de la cage flottante sont l'augmentation de la production de poissons : 1,338 tonne récoltée sur les 2 mares et la cage flottante de Sébécoro, vendus à 2 676 000 FCFA au profit des 22 femmes autour de la filière ; 1021 kg récoltés à Kassaro-

Torolo pour une recette de 2 042 000 au profit de 17 exploitantes. On constate une amélioration de la qualité des plats et de la santé.

B. Produits clés

Au cours de l'année 2018, les produits clés qui ont été obtenus sont :

- La production céréalière individuelle a été de deux à cinq fois supérieure, allant de 100 à 280%, contre une cible de 30-40%. Le seul aspect qui n'a pu être complété est la certification des producteurs de semences, ce qui n'était pas prévu initialement au projet. 1537 paysans formés avec une cible de 1500 (+ 2,46%)
- L'intensification de l'élevage a aussi connu de bons résultats avec uniquement une superficie d'aménagement des cultures fourragères inférieure aux prévisions (91,5 ha contre 100 ha prévus). L'accroissement de la production piscicole a connu des problèmes liés aux inondations ce qui a limité sa couverture géographique à trois mares. Néanmoins le nombre cible de pêcheurs formés a été atteint et trois de quatre mares ont pu être aménagées et empoissonnées.
- 800 ha de terres dégradées ont été restaurées
- 38 067 mètres au total de dispositifs antiérosifs (cordon pierreux, diguettes haies mortes, bandes enherbées).
- 97 paysans dont 42 femmes formés et dotés en équipement de production et d'agro météorologie
- 2439 fosses de production de compost et 4050.5 tonnes de compost, soit en moyenne 511 T par commune contre 125 T prévues et 70 sites de production du compost par commune,
- 160 paysans formés sur la technique de l'aménagement en courbe de niveau et l'appliquant dans leur champ
- Pour l'intensification de la pratique de l'élevage, 91.5 ha de cultures fourragères ont été produites et 63 paysans pratiquent l'élevage par stabulation.
- 75 pêcheurs formés sur les pratiques piscicoles résilientes aux changements climatique et 63 équipés avec des matériels
- 2 mares aménagées et empoissonnées sur 4 (une mare inondée) d'où la mise à disposition d'une cage flottante par les services de la pêche à Kita pour les femmes de Sébécoro

Le tableau des indicateurs de performance du rapport final démontre que le projet a atteint la grande majorité de ses objectifs, mais le cadre de résultats est différent de celui utilisé pour le rapport narratif annuel de 2018 et certains indicateurs sont également différents:

	Indicateurs atteints
Résultat 1 : pas rempli	Pas d'information
Indicateur : pas rempli Indicateur de référence : pas rempli Indicateur cible : pas rempli	Pas d'information
Produit 1.1 Mise en route du projet (ajouté)	
Indicateur 1.1.1 : Nombre/composition du comité de gestion de mise en place Indicateur de référence :0 Indicateur cible :12 membres	Démarrage du projet 100%

<p>Indicateur 1.1.2 Niveau de participation au lancement du projet sous forme d'atelier Indicateur de référence : 0 Indicateur cible : +50 participants</p>	<p>Plus de 50 participants au lancement 100%</p>
<p>Indicateur : 1.1.3 : Nombre d'atelier de mise à niveau des responsables et agents des projets tenu Indicateur de référence : 0 Indicateur cible : 1</p>	<p>1 atelier réalisé 100%</p>
<p>Indicateur : 1.1.4 Nombre d'équipe de terrain mis en place Indicateur de référence : 0 Indicateur cible : 7 équipes et 1 coordination</p>	<p>7 équipes de terrain et une coordination mise en place et constituées : 100%</p>
<p>Produit 1.2. Intensification durable de la production céréalière</p>	
<p>Indicateur 1.2.1. Nombre de paysans formés en cultures de semences améliorées et hâtives Indicateur de référence : très peu et 18% pour le maïs Indicateur cible : 1500</p>	<p>1537 paysans formés, soit un dépassement de 2,46%</p>
<p>Indicateur 1.2.2. Nombre de paysans fournis en semences Indicateur de référence : très peu et 18% pour le maïs Indicateur cible : 1500</p>	<p>1537 dotés de semences : +2,46%</p>
<p>Indicateur : 1.2.3 Nombre de réseaux de distributeurs d'intrant ayant été mis en relation avec les paysans Indicateur de référence : aucun Indicateur cible : 6</p>	<p>8 réseaux de distribution de semences de maïs, mil/sorgo : +33%</p>
<p>Indicateur : 1.2.4 Nombre de fosses de production du compost : Indicateur de référence : 71% produit avec des charrues, des houes asines Indicateur cible : 800 ha</p>	<p>800 ha de terres dégradées ont été restaurées : 100%</p>
<p>Indicateur : 1.2.5 : Nombre d'ha de terres restaurés par l'aménagement des diguettes antiérosives Indicateur de référence : très peu de paysans pratiquent ces techniques Indicateur cible 20 km</p>	<p>38 067 m pour l'ensemble des dispositifs (cordons pierreux, diguettes, haies mortes, bandes enherbées) : +90.33%</p>
<p>Indicateur : 1.2.6 Nombre de paysans formés et dotés en équipement de production et d'agro météorologie Indicateur de référence : 71% des paysans ne disposent pas d'équipement adéquats (PNISA) Indicateur cible : 400 paysans et 20 animateurs radio</p>	<p>94 paysans dont 42 femmes, 21 animateurs radio et 12 relais agro météo (dont 5 femmes) formés et équipés. Cible surestimée, peu d'intérêt à suivre les formations</p>
<p>Indicateur 1.2.7. Nombre de fosses de production de compost Indicateur de référence : 0 Indicateur cible : 400</p>	<p>2439 fosses : +509%</p>
<p>Indicateur 1.2.8 Nombre de site de production de compost par stabulation et parcs de bétails Indicateur de référence :</p>	<p>70 sites par commune : +118%</p>

Indicateur cible : 32 sites	
Indicateur 1.2.9 : Nombre de paysans formés sur la technique de l'aménagement en courbe de niveau et l'appliquant dans leur champ Indicateur de référence : inconnu Indicateur cible :80 paysans	160 paysans : +100%
Produit 1.3. Intensification durable de la pratique d'élevage :	
Indicateur 1.3.1 Nombre d'ha de production de cultures fourragères Indicateur de référence :cultures peu connues Indicateur cible :100 ha	91.5 ha : - 8.5 ha
Indicateur 1.3.2 Nombre de paysans pratiquant l'élevage par stabulation et aménagement de parcs à bétails Indicateur de référence : inconnu Indicateur cible :60 paysans, 200 sites, 80 parcs	63 paysans : +10.5% 82 parcs : + 10.25% 190 sites : - 5%
Indicateur 1.3.3 Nombre de conventions locales existantes bénéficiant d'un appui à l'application. Indicateur de référence : 10 Indicateur cible :3	3 Conventions locales appuyées : 100%
Produit 1.4. : Accroissement durable de la production piscicole.	
Indicateur 1.4.1 Nombre de pêcheurs formés sur les pratiques piscicoles résilientes aux CC Indicateur de référence :techniques traditionnelles Indicateur cible :100 pêcheurs	75 pêcheurs formés : -25% Indicateur de référence surévalué (migration en raison de l'assèchement des sources d'eau à Kassaro et Sébécoro)
Indicateur 1.4.2 Nombre de pêcheurs équipés ayant augmenté leur production Indicateur de référence :0 Indicateur cible :100	63 équipés : - 27% En réalité les 75 pêcheurs formés ont accès et profitent des matériels et équipements
Indicateur 1.4.3 Nombre de mares aménagés et empoissonnés. Indicateur de référence :0 Indicateur cible :4	2 aménagées et empoissonnées : -50% (suite aux inondations de 2017 la quatrième mare aménagée n'a pu être exploitée)

C. Défis, leçons et opportunités

Dans le domaine de l'Agriculture

Le projet a tenu une atelier-bilan à Kita le 26 septembre 2019 avec toutes les parties concernées et la présence des médias. Le projet a souffert de retard de décaissement de 2-3 mois causant des perturbations sur la mise en œuvre et le report de certaines activités devenues impossible à réaliser (la période de mise à disposition des semences et intrants, matériels agricoles, à fin juillet est inadaptée).

Le manque d'eau pour le maraichage et autres activités de contre saison est fréquent. Il convient de regrouper les femmes et de les organiser autour des périmètres ou des forages ou des puits à grand diamètre sont réalisés équipés de moyens d'exhaure adéquats (pompes solaires, mot pompes, etc.)

L'engouement des populations autour des actions enclenchées était tel que les besoins en matériels et équipements de travail à fournir, de semences tant pour les céréales que les fourrages et la certification des producteurs semenciers n'ont pu couvrir tous les besoins.

Dans le domaine de la Pisciculture

En pisciculture les responsables du projet n'ont pas associé les services déconcentrés de la Pêche. Il en résulte que des erreurs graves ont été commises dans le calendrier d'empoissonnement. Il fallait attendre deux à trois mois après la saison des pluies quand les mares ne coulent plus (stable) pour procéder à l'empoissonnement, autrement le ruissellement emporte les alevins et les équipements. C'est ce qui s'est produit à Sebécoro et Kassaro. En raison de ces limitations, le projet recommande de donner la priorité aux étangs piscicoles, techniques hors sols, et aux cages flottantes. Mais le défi est de bien coordonner les interventions avec tous les services concernés pour s'assurer d'un calendrier d'activités adéquat qui tienne compte des conditions saisonnières.

Approche globale du projet

L'approche du consortium pour la conception et la mise en œuvre du programme sont très pertinentes : toutefois il faut s'assurer au préalable d'une vision commune des membres et une bonne connaissance de chaque partenaire, de convenir des règles et valeurs en vue d'un fonctionnement adéquat.

Recommandations

Le projet semble avoir obtenu une bonne performance globale, mais il aurait fallu expliquer les raisons du changement du cadre de résultats, qui a passé des rendements par culture agricole à d'autres aspects sous le produit 1.2. Bien que l'explication n'apparaisse pas dans le rapport final, ceci pourrait être lié aux aspects budgétaires. La certification des semenciers n'a pu être menée à bien pour des questions de budget. Le projet avait demandé au Chef du Service de l'Agriculture de lui faire des propositions pour la certification des relais producteurs potentiels dans chaque commune en 2018. Dans le montage du projet, au sein du volet relatif à la production semencière, la partie relative à la certification n'a pas été budgétisée. Le PNUD et ses partenaires de mis en œuvre n'ont pas fait une révision budgétaire pour réaffecter des montants à ce volet, et n'ont pas sollicité le FCM pour une rallonge pour faire face à la dépense. Le problème est que le PNUD n'a pas été sur le terrain, donc peu outillé pour demander une rallonge budgétaire. Dans tous les cas le montant budgétisé pour les visites de terrain non effectuées dépasse le montant nécessaire pour la certification. Une réaffectation budgétaire aurait pu permettre de résoudre le problème.

4. Programme de Renforcement de la Résilience des Systèmes Agro-Pastoraux du Diombougou (PRRSAPD)

Organisation participante des NU	FAO
Durée	36 mois
Montant	885 781 USD
Partenaires de mise en œuvre	AMCFE-DONKO Consortium
Zone d'intervention	Diombougou
Date de démarrage :	Février 2019
Date de Clôture :	Mars 2022
Objectif Spécifique du cadre de résultat FCM	Réduction du risque de mauvaise récolte par l'introduction de pratiques de conservation des sols et de l'eau dans les champs Dissémination de techniques appropriées de gestion du bétail
Objectifs spécifiques du projet :	<ul style="list-style-type: none"> • Appuyer l'adoption de pratiques et technologies agropastorale et piscicole résilientes afin de réduire la vulnérabilité des systèmes de production face aux changements climatiques et à la variabilité climatique • Aider les ménages vulnérables dans la diversification des ressources alimentaires et des sources de revenus pour renforcer leur résilience socioéconomique et permettre un développement local inclusif
Résultats attendus :	<ul style="list-style-type: none"> • Réduction du risque de mauvaise récolte grâce à l'introduction de pratiques de conservation des sols et de l'eau dans les champs • La dissémination de techniques appropriées de gestion du bétail renforcera les profits économiques de la gestion améliorée des pâturages et de la conservation des sols et de l'eau dans la zone du programme

A. Résultats stratégiques et effets engendrés

Le projet n'a pas encore engendré d'effets ou de résultats stratégiques compte tenu de son retard au démarrage.

B. Produits clés

La seule activité dont les fonds ont été mis à la disposition des ONGs a été réalisée sur les six mois d'opérationnalisation du projet. Il s'agit du lancement du programme le 24 octobre 2019 dans la salle de réunion de la mairie de Ségala.

C. Défis, leçons et opportunités

Le retard accusé s'explique en grande partie par :

- Les difficultés administratives et financières liées à l'harmonisation des catégories des comptes au niveau de la FAO Mali ;
- Le retard dans la mise en œuvre du calendrier programmé ;
- La non-responsabilisation des ONGS exécutantes ;
- Le retard dans la mise à disposition des moyens de transport pour les équipes terrain ;
- Les moyens bureautiques toujours non livrés par la FAO Mali ;

Pour avancer dans la mise en œuvre de ce programme, la principale leçon serait de responsabiliser l'ONG financièrement et surtout dégager un point focal répondant au niveau de la FAO au compte de ce programme. Les reports incessants des activités programmées faute de moyens peuvent être mal perçus par les communautés et peuvent constituer des motifs de désengagement des bénéficiaires.

Recommandations

Il est urgent de résoudre les problèmes rencontrés afin de permettre la mise en place efficiente du programme dans l'intérêt des bénéficiaires sur le terrain.

5. Projet d'Appui au Renforcement des Capacités de Résilience de 3 communes (à Ségou et Koulikoro) à travers l'adoption de pratiques et technologies agropastorales et piscicoles et de protection de sources d'eau résilientes (PARCR)

Organisation participante des NU	PAM
Durée	36 mois
Montant	1 000 000 USD
Partenaires de mise en œuvre	JSF (Jeunesses Sans Frontières)
Zone d'intervention	3 Communes de San (Ségou), Keme-Kafo et Dioïla (Koulikoro)
Date de démarrage :	1 ^{er} avril 2019
Date de Clôture :	31 Mars 2022
Objectif Spécifique du cadre de résultat FCM	Faciliter l'accès aux technologies résilientes et durables de mobilisation, valorisation et protection des ressources en eau pour soutenir la diversité des systèmes de production et diversifier les moyens d'existence Appuyer l'adoption de pratiques et technologies agropastorales et piscicoles résilientes afin de réduire la vulnérabilité des systèmes de production aux CC et à la variabilité climatique Aider les ménages vulnérables dans la diversification des ressources alimentaires et des sources de revenu pour renforcer leur résilience socioéconomique et permettre un développement local inclusif

Objectifs spécifiques du projet :	<ul style="list-style-type: none"> • Identiques aux objectifs du cadre de résultat FCM ci-dessus
Résultats attendus :	<ul style="list-style-type: none"> • Accroissement de l'accès à l'eau des communautés et résilience des systèmes de production. • Stabilisation de l'alimentation à travers une disponibilité accrue et régulière d'eau pour la production alimentaire. • Réduction du risque de mauvaise récolte grâce aux pratiques de conservation et la distribution de semences hâtives • Dissémination d'espèces animales et piscicoles résistantes à la sécheresse • Amélioration de la nutrition dans les ménages • Hausse des revenus à travers la diversification des activités et réduction du niveau de pauvreté des ménages

A. Résultats stratégiques et effets engendrés

Le projet a commencé la réalisation de l'étang piscicole en terre battue du village de Kamalé-Soba (commune du Mandé). Un forage a été réalisé pour l'approvisionnement de l'étang piscicole en eau et un château d'eau de 5 m³ équipé, avec 6 panneaux solaires et une borne fontaine. Etat d'avancement 60%

La réalisation de deux étables fumières dans les villages de Sibougou et Bougoudara (commune de San) avec dotation d'un couple de chères aux deux paysans pilotes, afin de promouvoir la production de fumure organique.

Une étude de faisabilité de l'infrastructure hydro agricole est en cours pour faciliter l'accès des communautés mais aussi retenir l'eau pour les activités de maraichage, arboriculture, riziculture et pisciculture.

Le projet a mis en place les comités de gestion des actifs et procédé à la formation des membres de ces comités sur l'eau, l'hygiène et l'assainissement dans les trois villages de la commune de Mandé (Kamalé-Soba, Faraba et Mamaribougou). Au total 6 comités de gestion ont été mis en place.

B. Produits clés

Pour l'accroissement de la production piscicole, plus de 1 000 personnes dont 600 femmes seront bénéficiaires des activités. L'état d'avancement des travaux est de 60%.

Pour la restauration des terres dégradées l'indicateur est à 4% (2 paysans sur 50 prévus), mais 6 comités de gestion ont également été mis en place.

Pour la diversification des AGR (activités Génératrices de Revenu), l'ouvrage hydro-agricole est en cours de réalisation à Faraba avec un taux d'achèvement de 15%. L'étude de faisabilité a été réalisée et le nombre de bénéficiaires est estimé à plus de 600 producteurs.

C. Défis, leçons et opportunités

Un léger retard a eu lieu entre la validation du projet (fév. 2019) le transfert des fonds (avril 2019) et la signature du contrat entre le PAM et JSF (juillet 2019).

L'inaccessibilité des certains villages de la commune de Kemè-Kafo pendant l'hivernage a retardé le démarrage des activités.

Les fonds planifiés pour la réalisation de la ligne de base sont insuffisants et des échanges entre le PAM et JSF sont en cours pour trouver une solution.

Recommandations

Le cadre de résultats et ses indicateurs seront inclus dans le prochain rapport annuel afin de pouvoir observer la progression du projet.

6. Projet de Développement Agro-Sylvio-Pastoral au profit des femmes et des jeunes au Nord du Mali (PDASP)

Organisation participante des NU	FAO
Durée	36 mois
Montant	809 622 USD
Partenaires de mise en œuvre	AHDM (Association Humanitaire pour le Développement au Mali)
Zone d'intervention	Mopti et Tombouctou : communes de Youwarou, Soumpi et Dire
Date de démarrage :	4 avril 2019
Date de Clôture :	3 avril 2022
Objectif Spécifique du cadre de résultat FCM	Aider les ménages vulnérables dans la diversification des ressources alimentaires et des sources de revenu pour renforcer leur résilience socioéconomique et permettre un développement local inclusif
Objectifs spécifiques du projet :	<ul style="list-style-type: none"> • Lutter contre les effets des changements climatiques, améliorer la production agro-sylvio-pastorale pour renforcer les effets de la résilience contre les impacts négatifs des CC et juguler la précarité alimentaire et nutritionnelle des populations cibles.
Résultats attendus :	<ul style="list-style-type: none"> • Développement, au bénéfice des femmes, d'activités de valorisation de certains produits ligneux et de la filière boisement • Diversification des AGR dans les communautés vulnérables • Soutien aux activités de conservations, de commercialisation des produits de l'agriculture, e la foresterie et de l'aliment pour bétail

A. Résultats stratégiques et effets engendrés

A ce stade de mise en œuvre du projet, les résultats ne sont pas encore perceptibles et il n'y a pas de résultats quantifiables. Le défi majeur est de rattraper le retard accusé et réaliser au plus vite tous les aménagements prévus dans le cadre du projet.

B. Produits clés

Les activités préliminaires ne font pas partie du cadre de résultats mais sont nécessaires pour la mise en œuvre du projet. Ainsi les activités se sont focalisées sur :

- Le recrutement et orientation de l'équipe de projet, composée d'un chef de projet, trois chefs d'antenne, une comptable, un chargé de suivi, un secrétaire et un gardien ;
- Formation de tous les membres de l'équipe de projet lors d'un atelier de formation du 18 au 22 mai 2019
- Mission de prise de contact et/ou d'information des différents acteurs sur le terrain ;
- La répartition du personnel du projet dans la zone d'intervention du programme ;
- La collecte des données et étude de base du programme
- Le lancement officiel du programme le 17 octobre 2019 à Mopti

C. Défis, leçons et opportunités

Plusieurs difficultés ont été rencontrées lors de l'exécution des activités du projet dont :

- Le démarrage tardif des activités du projet ;
- La non-responsabilisation des ONGS exécutantes ;
- l'insécurité chronique dans la zone d'intervention, qui requiert une certaine souplesse dans l'application des procédures de la FAO Mali ;
- Le retard dans la mise à disposition des moyens de transport pour les équipes terrain ;
- L'incompréhension du partenaire sur la gestion des activités par rapport aux procédures de la FAO ;
- La gestion et l'organisation des formations qui avaient fait l'objet de plusieurs discussions.
- Le défi majeur était l'organisation des activités de formation, qui devaient être exécutées par la FAO mais pour rattraper le retard accusé un avenant au protocole a été fait pour transférer les fonds liés à l'organisation des formations à l'ONG AHDM.

Leçon apprise : Il est important que dans le cadre de la collaboration, il y ait une compréhension commune des responsabilités de chaque partenaire pour une mise en œuvre efficace des activités du projet.

Recommandations

Les projets financés par le FCM sont porteurs et doivent pouvoir compter avec une bonne communication et coordination entre l'agence d'exécution et ses partenaires opérationnels. Compte tenu du nombre important de projets en cours d'exécution, il serait souhaitable que la FAO organise systématiquement des séances de formation concernant les procédures administratives, et à l'issue de cette formation revoir le calendrier de mise en œuvre en s'assurant que les ressources puissent être disponibles à temps pour les partenaires opérationnels.

7. Projet de Développement et de Diversification des Moyens de Subsistance Stables et Résilients au Changements Climatiques (PDDMSSRCC)

Organisation participante des NU	FAO
Durée	36 mois
Montant	941 662 USD
Partenaires de mise en œuvre	Consortium ADICO/AJDI/GAAS-Mali
Zone d'intervention	Mopti et Ségou, Cercles de Bandiagara et Barouéli
Date de démarrage :	4 avril 2019
Date de Clôture :	3 avril 2022
Objectif Spécifique du cadre de résultat FCM	Aider les ménages vulnérables dans la diversification des ressources alimentaires et des sources de revenu pour renforcer leur résilience socioéconomique et permettre un développement local inclusif
Objectifs spécifiques du projet :	<ul style="list-style-type: none"> • Restauration des terres agricoles dégradées • Mise à disposition de semences améliorées • Mise en place d'une gestion concertée des ressources pastorales • Accroissement durable de la production piscicole
Résultats attendus :	Le rapport annuel a laissé cet aspect en blanc

A. Résultats stratégiques et effets engendrés

Le consortium a procédé à la mise en place d'une équipe technique composée de 6 ADC et d'un chef de projet. Une série de rencontres dans les communes d'intervention ont eu lieu afin d'identifier les critères de sélection des bénéficiaires et procéder à la livraison des semences identifiées.

L'installation de parcelles agro forestières doublée de l'appui/conseil des agents de terrain le tout soutenu par des productions au rendement élevé a fortement marqué les bénéficiaires.

La période a aussi été marquée par la réception des équipements et matériels de CES, d'agroforesterie et surtout de l'organisation de la supervision trimestrielle et du comité technique de coordination pour la formulation de recommandations pertinentes.

Une attention particulière a été portée sur les légumineuses qui ont bénéficié de plus d'attraction pour les producteurs malgré leur disponibilité tardive.

Grâce aux semences améliorées la production agricole de maïs, du mil et du sésame a été fortement appréciée par les bénéficiaires malgré le retard dans leur distribution.

B. Produits clés

Pour la restauration des terres agricoles dégradées, les équipements étant arrivés en juillet-août 2019, les activités de récupération n'ont pu commencer la première année.

Pour la mise à disposition des semences améliorées :

- 153 producteurs dont 88 femmes ont bénéficié de l'arachide sur une surface emblavée de 26,47 ha, avec un résultat moyen de 783 kg/ha, soit 78,3% par rapport au résultat prévisionnel de 1T/ha.
- 221 producteurs dont 46 femmes ont bénéficié du sésame pour une superficie emblavée de 232,5 ha
- 488 producteurs dont 124 femmes ont bénéficié du niébé pour une superficie emblavée de 183,54 ha
- 236 producteurs dont 20 femmes ont bénéficié du mil pour une superficie emblavée de 94,45 ha, avec un résultat moyen de 727 kg/ha, soit 96,93 par rapport au résultat prévisionnel de 750 kg/ha ;
- 102 producteurs dont 8 femmes pour une superficie emblavée de 24,837 ha et 157 kg de semences restantes, avec un résultat moyen de 931 kg/ha soit 103,44% par rapport au résultat prévisionnel de 900 kg/ha ;
- Installation de 50 parcelles agro forestières pour les femmes ;
- 2219 femmes maraîchères ont bénéficié de semences maraîchères et agro forestières comme l'ognon orient FI 30 kg, échalote 15 kg, combo 2 kg, laitue 2 kg, tomate 2 kg et 2700 kg de pomme de terre
- Pour la pisciculture, l'identification des pisciculteurs/trices est faite ainsi que les sites pour les activités et l'installation de cage flottantes

C. Défis, leçons et opportunités

Les retards sont dus à la persistance de l'insécurité dans les communes rurales de Borko et Dogani Béré, aussi dans la mise à disposition des moyens logistiques affectant la mobilité effective des agents sur le terrain.

Le retard dans le démarrage des activités de renforcement des capacités des producteurs/trices ne sont pas encore réalisées sur le terrain malgré les mesures développées par le partenaire FAO (avenant), aucun changement n'est encore perceptible.

Leçons : les semences fournies aux producteurs répondent pour eux aux aléas du changement climatique dans la zone ;

La parfaite disponibilité des services techniques à différents niveaux, et l'accompagnement des autorités administratives et communales sont des facteurs déterminants de renforcements de la complémentarité recherchée.

Bonnes pratiques : l'existence de comité villageois qui répond des activités du projet, s'attèle pour la large diffusion des semences améliorées et des pratiques innovantes, mise en échelle des activités porteuses ;

L'existence d'un point focal du projet au niveau de chaque commune qui participe à toutes les activités du projet et assure le partage de l'information au niveau du conseil communal

Quatre stations de radios FM communautaires font la réalisation et la diffusion des émissions radiophoniques sur les activités du projet.

Un partenariat effectif et fructueux s'est noué entre le consortium et les diverses institutions pour la mise en œuvre du projet

Recommandations

Il faut essayer de résoudre les contraintes de manière efficiente pour éviter de porter préjudice aux populations bénéficiaires par de multiples retards compte tenu de la saisonnalité des activités. Il est évident que les conditions d'insécurité ne peuvent être toutefois résolues par les acteurs du projet et sont un défi majeur. Malgré les retards le projet semble connaître de bons résultats initiaux qui pourront être confirmés en 2020 avec l'incorporation du cadre de résultat et de ses indicateurs actualisés.

8. Projet de Renforcement de la Résilience du Système Educatif comme alternative de prévention et de lutte contre les changements climatique (PRRSE)

Organisation participante des NU	UNESCO
Durée	36 mois
Montant	998 973 USD
Partenaires de mise en œuvre	ONGs YAGTU, IWENE, COSC-EPT
Zone d'intervention	Bandiagara, Bankass, Kati, Kita, Kolokani et district de Bamako
Date de démarrage :	1 ^{er} mai 2019
Date de Clôture :	1 ^{er} mai 2022
Objectif Spécifique du cadre de résultat FCM	Non indiqué. Objectif global du projet : Promouvoir la prévention et la lutte contre le changement climatique à travers l'éducation formelle et non formelle dans la zone cible du projet à l'horizon 2030
Objectifs spécifiques du projet :	<ul style="list-style-type: none"> • Renforcer la place et le rôle de 100 structures scolaires du formel et du non formel dans la prévention et la lutte contre les changements climatiques • Vulgariser les techniques et technologies de protection et restauration des sols et renforcer les capacités de 100 structures éducatives dans leur application • Favoriser la mise à disposition de 250 tonnes initiales de semences améliorées aux apprenants et membres des organes de gestions des structures à travers la mise en place d'un mécanisme communautaire d'approvisionnement
Résultats attendus :	<p>Pour l'OS1, étude d'analyse situationnelle réalisée ; Les curricula du fondamental 1 et 2 sont revus et corrigés afin de prendre en compte l'éducation à la prévention et à la lutte contre les CC ; 500 acteurs sont renforcés sur cette éducation ; 100 plans d'actions de structures scolaires financés pour généraliser l'éducation à la prévention et à la lutte contre les CC</p> <p>Pour l'OS2, 100 ha de terres sont restaurés à travers les techniques adaptées, 5 400 tonnes de fumure organique ou compost produits, 1 ha de bosquet scolaire est planté dans chacune de 100 écoles cibles</p>

	Pour l'OS3, 200 tonnes de semences améliorées sont mises à la disposition de 100 membres des organes de gestion des structures
--	--

A. Résultats stratégiques et effets engendrés

C'est un projet d'information d'éducation de communication en faveur du corps enseignant, des éducateurs, des scolaires de l'éducation formelle et non formelle, des instances de gestion de l'école et de la Direction Nationale de la Pédagogie afin de placer le CC au cœur des apprentissages. Les adultes figurent en nombre important parmi les apprenants de l'éducation non formelle. Le projet s'attèlera à la revue des curricula d'éducation formelle et non formelle afin d'y prévoir et développer un contenu pédagogique aux CC. Cette première phase du projet n'a pas encore engendré de résultats stratégiques.

B. Produits clés

Les résultats en termes de produits se situent à deux niveaux : 1) mise en place des équipes de gestion du projet et 2) rencontres avec les partenaires de mise en œuvre.

Concrètement :

1. Trois équipes ont été mises en place comme suit :
 - Mopti (cercles de Bandiagara et Bankass) : un coordinateur, un gestionnaire, 3 ADC
 - Boucle de Baoulé (cercles de Kati, Kita et Kolokani) : un coordinateur, un gestionnaire et 3 ADC,
 - UNESCO, équipe de coordination : un coordinateur, une assistante administrative et une chargée de la communication
2. Rencontres avec les partenaires :
 - Rencontre technique entre la Direction et l'administration de l'UNESCO et le Secrétariat du FCM, à l'issue de laquelle des outils d'orientation ont été préparés par l'UNESCO pour les organisations participantes ;
 - Rencontre avec les organisations participantes (YAGTU, IWENE et Coalition EPT) afin de procéder à une révision programmatique des activités et un ajustement du calendrier
 - Séance de travail avec le directeur national de la pédagogie, afin d'obtenir l'adhésion et l'engagement de l'Etat afin d'accompagner le processus, mais aussi permettant de faire un état des lieux de prise en compte de l'éducation à la prévention et la lutte contre les effets liés aux CC.

C. Défis, leçons et opportunités

Défi : Le projet a réellement démarré le 1^{er} novembre 2019, après avoir reçu les fonds le 17/7/2019.

Opportunités : Les partenaires ont recommandé de développer dans ce projet les notions suivantes : Approche Eco école, Ecoles vertes et propres, Plan-for-the-Planet (calqué du PNUE) et PLASA (Planter sans beaucoup arroser).

Recommandations

Le projet doit soumettre un cadre de résultats conforme aux stipulations du FCM et particulièrement pour l'année 2020 car seul le plan de travail est annexé. Compte tenu de la nature différente de ce projet, il est important que son cadre de résultats soit bien compris et les indicateurs de performance y afférents inclus.

9. Appui au Secrétariat Technique du FCM

Organisation participante des NU	PNUD
Durée	9 mois
Montant	442 977 USD
Partenaires de mise en œuvre	N/A
Zone d'intervention	N/A
Date de démarrage :	Avril 2019
Date de Clôture :	31 décembre 2019
Objectif Spécifique du cadre de résultat FCM	Assurer les frais de fonctionnement du Secrétariat Technique et du Comité de Pilotage du FCM
Objectifs spécifiques du projet :	Assurer le fonctionnement du Secrétariat Technique, la tenue des réunions du Comité de Pilotage, de la communication externe du Fonds. Assurer le lancement d'un appel à propositions de projets et session de renforcement des capacités des proposants potentiels ; Assurer l'analyse des projets financés, ainsi que leur coordination et suivi sur le terrain Elaboration du rapport annuel du Fonds Climat
Résultats attendus :	<ul style="list-style-type: none"> • Réunions du Comité de Pilotage (2 sessions ordinaire et une extraordinaire) • Renforcement des capacités techniques du ST en logiciels informatiques • Analyse des projets soumis au financement du FCM • Coordination, suivi et évaluation des projets sur le terrain • La communication autour des activités du FCM

A. Résultats stratégiques et effets engendrés

Trois sessions du Comité de Pilotage ont été tenues en 2019, dont une session extraordinaire. Les décisions clé ayant été prises sont les suivantes :

- la prolongation de délai d'exécution jusqu'au 30 juin 2019 de deux projets portés par le PNUD Mali au regard du retard accusé dans la mise en œuvre des activités. (Finalement seul le projet PNUD-SECO a été prolongé);
- l'adoption du Cadre de Résultats 2019-2023 du Fonds Climat Mali ;
- l'adoption du Plan d'Investissement Stratégique 2019-2023 du Fonds Climat Mali ;

- l'adoption du budget de fonctionnement du Secrétariat Technique du Fonds Climat Mali pour l'année 2019 ;
- la décision d'autoriser le Secrétariat Technique à enclencher la procédure de création du Fonds Climat Mali par une loi, en contractant un juriste expérimenté pour l'élaboration des projets de textes de loi.

Au cours de la 2^{ème} session extraordinaire du CP les décisions suivantes ont été prises :

- l'adoption du Plan de Communication 2019-2023 du Fonds Climat Mali qui a été élaboré par une Consultante internationale sur financement du Projet ASNaCC PNUD ;
- l'examen de la note technique relative à la réforme de la structure de gouvernance du Fonds Climat Mali produite par la Consultante recrutée par le MPTF. Au terme des débats, le Comité a donné les orientations suivantes à la Consultante pour continuer l'élaboration des documents de la réforme :
 - l'activation de la procédure d'accès direct des entités nationales aux financements du Fonds Climat Mali, la Suède est d'accord pour l'utilisation d'une partie de ses fonds pour le démarrage du processus ; en l'état actuel les contributions norvégiennes ne peuvent pas être utilisées dans ce mécanisme, mais la Norvège est disposée à revoir les accords pour intégrer cette possibilité dans ses contributions ultérieures ;
 - la révision de la composition du Comité de Pilotage pour y intégrer un représentant du Ministère des Affaires Etrangères et de la Coopération Internationale, dans le respect de l'équilibre entre les différentes parties prenantes au Comité de Pilotage ;
 - effectuer un audit organisationnel de l'AEDD pour connaître ses forces et faiblesses, identifier les besoins du Secrétariat Technique pour renforcer ses capacités ;
 - renforcement de l'ancrage institutionnel du Fonds Climat Mali à l'AEDD en nommant le Directeur Général de l'AEDD comme Directeur National du Fonds, tout en préservant l'autonomie opérationnelle du Secrétariat Technique, gage de transparence pour les bailleurs ;
 - l'abandon de l'idée de la création d'un Comité National de Coordination pour appuyer les Entités Nationales,
 - garder les prérogatives du MEADD pour signer au nom du Comité de Pilotage, les mémorandums d'entente avec les Organisations Participantes Nationales.

Au cours de la 9^{ème} session ordinaire du Comité de Pilotage du Fonds Climat Mali, les décisions suivantes ont été prises :

- l'adoption du rapport annuel consolidé 2018 des activités du Fonds Climat Mali conjointement préparé par l'Agent Administratif et le Secrétariat Technique ;
- la prolongation sans coût additionnel du délai d'exécution du Programme de Développement des Capacités de Production Aquacole Résiliente et Durables adaptés aux Changements Climatiques (FAO Mali - Direction Nationale de la Pêche) jusqu'au 30 juin 2020;
- la limitation à cinq (5) du nombre maximum de projets par soumissionnaire lors des appels à propositions ;
- l'allocation de financements à dix (10) nouveaux projets dont 7 projets émanent des organisations du système des Nations-Unis et trois (3) projets émanent des entités nationales pour un montant USD 9 228 985
- l'accord pour que les deux projets financés en 2018 en faveur des organisations étatiques, soient portés par l'ONU Femmes et le PAM Mali en partenariat avec les entités nationales

- soumissionnaires (l'Institut d'Economie Rurale et l'Agence Malienne pour le Développement des Energies Renouvelables).
- l'adoption du document du 4ème appel à propositions de projets à soumettre au financement du Fonds Climat Mali ;
 - l'autorisation du lancement d'un nouvel appel à proposition (4ème appel) ;
 - la prolongation du mandat du Coordinateur du Secrétariat Technique pour une durée de 6 mois en attendant la prochaine session du Comité de Pilotage ;
 - l'autorisation du recrutement d'un expert en communication externe par appel à candidature

En plus du support à la tenue des Comité de Pilotage du FCM, le personnel du ST a aussi assisté à des séances de formation des logiciels informatiques MS Office.

La Commission chargée de l'analyse de nouveaux projets soumis au financement du FCM a retenu 33 propositions qui respectaient les critères de sélection. Au terme de l'analyse le comité de pilotage a alloué des financements à 10 projets pour un montant total de 9 225 985 USD.

Le ST accompagné des membres du CP et des cadres de l'AEDD a entrepris des visites de suivi sur le terrain des quatre projets en cours d'exécution qui avaient démarré en 2017, avec 7 850 km parcourus à travers dix cercles dans les régions de Mopti, Ségou, Sikasso et Kayes notamment :

- a. Projet FAO- MEP/DNP - PDPCARDCC
- b. Projet PNUD – SECO – Kita - PAAPAPRVCC
- c. Projet ONU Femmes – GERES - CEMALI
- d. Projet PNUD – Delta – PRENCC

B. Produits clés

- Tenue de trois Comités de Pilotage en 2019
- Allocation budgétaire de 442 977 USD pour couvrir les frais de fonctionnement du Secrétariat Technique, reçue à fin mai 2019
- Allocation des ressources de 9 228 985 USD à dix nouveaux projets et programmes, dont sept émanant des organisations des Nations-Unies et trois des organisations participantes nationales.
- Des missions de suivi sur le terrain ont été réalisées auprès des quatre projets démarrés en 2017
- Création et animation du site web du FCM et couverture médiatique de ses activités, en accord avec la stratégie de communication 2019-2023 adoptée lors de la 2^{ème} session extraordinaire du CP, ainsi que production de matériels donnant une plus grande visibilité au FCM (calendriers, banderoles, poster, autocollants, T-shirts, casquettes), et production d'articles de presse dans les journaux.
- Le lancement d'un (quatrième) appel à proposition de projets et programmes à soumettre au financement du FCM
- La prolongation du mandat du Coordinateur du ST pour une durée de six mois
- Autorisation de recrutement d'un expert en communication externe

C. Défis, leçons et opportunités

Le problème principal reste lié à la mise à disposition des ressources humaines et financières nécessaire pour le ST. Malgré l'accord obtenu pour allouer le 7% des projets financés pour les frais de fonctionnement du ST en 2018, la réception des fonds a eu lieu à fin mai 2019, alors que certaines activités de communication prévues au troisième trimestre n'ont pu avoir lieu car la demande de fonds auprès du PNUD Mali déposée le 25 septembre 2019 n'a été débloquée que le 31 décembre 2019.

Recommandations

Le rôle du ST est critique pour le bon fonctionnement du FCM. Celui-ci devrait garantir le niveau de ressources humaines qui correspond aux besoins du ST ainsi que l'accès aux ressources financières de manière efficiente pour éviter que ses activités ne doivent être suspendues par manque de fonds. Il faudrait que les institutions s'accordent à donner l'importance et les ressources nécessaires à un ST qui constitue l'un des piliers sur lequel s'est bâti la crédibilité du FCM et qui aura un rôle accru à jouer avec l'évolution des structures de gouvernance du FCM dans le futur.

4. Sommaire Financier 2019

INTRODUCTION

Ce rapport annuel financier consolidé du Fonds Climat Mali est préparé par le Programme de Développement des Nations Unies (PNUD) Bureau des Fonds Multipartenaires (MPTF) en exécution de ses obligations comme Agent Administratif, selon les termes de référence (TdR), le Protocole d'Entente (MOU) signé entre le Bureau PNUD MPTF et les Organisations Participantes, et l'Arrangement Administratif Standard (SAA) signé avec les contributeurs.

Le Bureau MPTF, en sa qualité d'Agent Administratif, est responsable de la conclusion des MOU avec les Organisations Participantes et des SAAs avec les contributeurs. Il reçoit, administre et gère les contributions, et débourse les fonds aux Organisations Participantes.

L'Agent Administratif prépare et soumet les rapports annuels financiers consolidés, ainsi que les extraits financiers réguliers, pour transmission auprès des contributeurs.

Ce rapport financier consolidé couvre la période du 1 janvier au 31 décembre 2019 et apporte les informations financières sur le progrès réalisé dans la mise en œuvre des projets du Fonds Climat Mali. Il est posté sur le site MPTF Office GATEWAY (<http://mptf.undp.org/factsheet/fund/3ML00>). L'information financière du rapport est en Dollars Américains et en raison de l'arrondissement des chiffres, les totaux peuvent ne pas s'additionner.

Performance financière 2019

Ce chapitre présente les données et les analyses sur le total des contributions reçues par le Fonds Climat Mali (FCM) en utilisation la modalité de financement relai au 31 décembre 2019. Les informations financières relatives à ce fonds sont également disponibles sur le portail du Bureau des fonds multipartenaires (Gateway) à l'adresse suivante : <http://mptf.undp.org/factsheet/fund/3ML00>.

4.1. Sources, utilisation et solde des fonds

Au 31 décembre 2019, 2 contributeurs ont déposé **28,170,268** dollars américains en contribution et **539,850** dollars américains d'intérêts ont été perçus, élevant le montant total des contributions reçues à **28,710,119** dollars américains.

Sur ce montant, **11,828,351** dollars américains ont été transférés à 6 organisations participantes dont **7,428,276** dollars américains ont été déclarés comme dépensés. Les frais de l'Agent administratif ont été facturés au taux approuvé de 1 % des dépôts et s'élèvent à **281,703** dollars américains. Le tableau 1 fournit un aperçu global des sources, des utilisations et du solde des fonds du **Fonds Climat Mali** au 31 décembre 2019.

Tableau 1. Aperçu de la situation financière au 31 décembre 2019 (en dollars américains)

	Année 2018	Année 2019	Total
Sources des fonds			
Contributions brutes des bailleurs	8,879,543	5,469,608	28,170,268
Revenu des intérêts et placements perçus par le fonds	141,355	309,287	539,850
Revenu des intérêts reçus des organisations participantes	-	-	-
Remboursements versés par l'Agent administratif aux contributeurs	-	-	-
Solde du fonds transféré à un autre fonds	-	-	-
Autres revenus	-	-	-
Total : sources des fonds	9,020,898	5,778,894	28,710,119
Utilisation des fonds			
Transfert aux organisations participantes	-	4,636,038	10,972,884
Remboursements reçus des organisations participantes	-	(224,901)	(224,901)
Montant net financé aux organisations participantes	-	4,411,137	10,747,983
Frais de l'Agent administratif	88,795	54,696	281,703
Coûts directs (Comité de pilotage, Secrétariat, etc.)	260,384	442,977	1,075,368
Frais bancaires	426	353	1,650
Autres dépenses	-	-	-
Total : utilisation des fonds	349,605	4,909,164	12,106,704
Variation du solde des fonds disponibles auprès de l'Agent administratif	8,671,293	869,731	16,603,415
Solde d'ouverture du fonds (1 ^{er} janvier)	7,062,391	15,733,684	-
Solde de clôture du fonds (31 décembre)	15,733,684	16,603,415	16,603,415
Montant net financé aux organisations participantes	260,384	4,854,114	11,823,351
Dépenses des organisations participantes	1,568,923	1,692,287	7,428,276
Solde des fonds disponibles auprès des organisations participantes			4,395,075

4.2. Contribution des partenaires

Le tableau 2 présente les données sur les contributions cumulées reçues de tous les contributeurs au Fonds à la date du 31 décembre 2019.

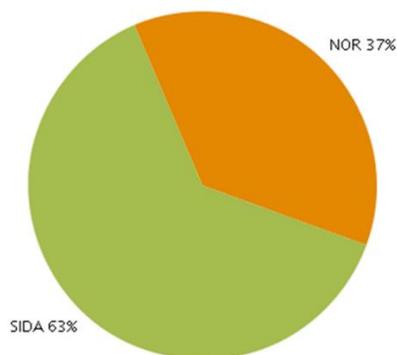
Le **Fonds Climat Mali** est actuellement financé par 2 contributeurs, selon le tableau ci-dessous.

Le tableau qui suit inclut les engagements au 31 décembre 2019 à travers la signature des Accords Types Administratifs, et les dépôts effectués durant 2019. Il n'inclut pas les engagements envers le Fonds postérieurement à 2019.

Tableau 2. Engagement et dépôts des contributeurs, au 31 décembre 2019 (en dollars américains)

Contributeurs	Total Engagements	Années antérieures au 31-Dec-2018 Dépôts	Année en cours Jan-Dec-2019 Dépôts	Total Dépôts
Gouvernement de la Norvège	11,607,252	8,138,849	2,291,726	10,430,575
Coopération Internationale pour le développement de la Suède (SIDA)	17,739,693	14,561,811	3,177,882	17,739,693
Total Général	29,346,946	22,700,661	5,469,608	28,170,268

Figure 1. Dépôts par contributeur, cumulé au 31 décembre 2019



4.3. Intérêts perçus

Les intérêts sont perçus de deux manières : 1) sur le solde des fonds détenus par l'Agent administratif (les « intérêts perçus par le fonds ») et 2) sur le solde des fonds détenus par les organisations participantes (les « intérêts perçus par les organisations ») lorsque leurs règlement financier et règles de gestion financière autorisent le reversement d'intérêts à l'Agent administratif. Au 31 décembre **2019**, les intérêts perçus par le fonds s'élèvent à **539,850** dollars américains. Les détails sont fournis dans le tableau ci-dessous.

Tableau 3. Sources des intérêts et placements perçus, au 31 décembre 2019 (en dollars américains)

Intérêts	Années antérieures au 31 déc. 2018	Année en cours janv. à déc. 2019	Total
Agent administratif			
Intérêts perçus par le fonds et placement perçu	230,564	309,287	539,850
Total : intérêts perçus par le fonds	230,564	309,287	539,850
Organisation participante			
Total : intérêts perçus par les organisations			
Total	230,564	309,287	539,850

4.4. Transferts de fonds

Les allocations aux Organisations Participantes sont approuvées par le Comité de Pilotage et déboursés par l'Agent Administratif. Au 31 décembre **2019**, l'Agent Administratif a transféré **10,972,884** dollars américains à **six** organisations participantes (voir liste ci-dessous).

4.4.1 Transferts aux organisations participantes

Le tableau 4 fournit des informations supplémentaires sur les remboursements reçus par le Bureau des fonds multipartenaires et sur le montant net financé à chaque organisation participante.

Tableau 4. Transfert, remboursement et montant net financé, par organisation participante, au 31 décembre 2019 (en dollars américains)

Organisations	Années antérieures au 31 déc. 2018			Année en cours janv. à déc. 2019			Total		
	Transferts	Remb.	Montant net financé	Transferts	Remb.	Montant net financé	Transferts	Remb.	Montant net financé
FAO	900,669		900,669	2,637,065		2,637,065	3,537,734		3,537,734
PNUD	2,789,835		2,789,835		(224,901)	(224,901)	2,789,835	(224,901)	2.564.934
UNESCO				998,973		998,973	998,973		998,973
UNICEF	1,000,000		1,000,000				1,000,000		1,000,000
ONU Femmes	846,342		846,342				846,342		846,342
PAM	800,000		800,000	1,000,000		1,000,000	1,800,000		1,800,000
Total	6,336,846		6,336,846	4,636,038	(224,901)	4,411,137	10,972,884	(224,901)	10,747,983

4.5. Dépenses et taux d'exécution

Toutes les dépenses finales durant l'année **2019** ont été communiquées par le Quartier Général de chaque Organisation Participante. Elles ont été consolidées par le Bureau MPTF.

Les dépenses des projets sont engagées et suivies par chaque Organisation Participante, et rapportées selon les catégories agréées de report harmonisé inter-agence. Les dépenses rapportées sont soumises par le biais de l'outil de rapport de dépenses en ligne du Bureau MPTF. Les informations relatives aux dépenses de 2019 sont postées sur le site web du Bureau MPTF GATEWAY : <http://mptf.undp.org/factsheet/fund/3ML00>.

4.5.1. Dépenses par Organisation Participante

En **2019**, **4,411,137** dollars américains étaient financés net aux organisations participantes, et **1,418,492** dollars américains étaient reportés comme étant dépensés.

Comme mentionné dans le tableau ci-dessous, le total cumulatif net financé s'élève à **10,747,983** dollars américains et les dépenses cumulées des Organisations Participantes sont de **6,622,994** dollars américains. Ceci correspond à un taux d'exécution global du Fonds de **62** pourcents.

Les Organisations Participantes qui ont les taux d'exécution les plus élevés sont : UNICEF (100%), PNUD (95%) et ONU Femmes (90%).

Tableau 5. Indiquant le Montant net approuvé, dépenses rapportées, et taux d'exécution par Organisation Participante au 31 décembre 2019 (en dollars américains)

Organisation Participante	Montant approuvé	Transfert net	Dépenses			Taux d'exécution %
			Jusqu'au 31-déc-2018	En cours Jan-Déc-2019	Cumulatif	
FAO	3,537,734	3,537,734	446,462	983,548	1,430,011	40.42
PNUD	2,789,835	2,564,934	2,301,766	138,220	2,439,986	95.13
UNESCO	998,973	998,973		3,870	3,870	0.39
UNICEF	1,000,000	1,000,000	1,000,000		1,000,000	100.00
ONU Femmes	846,342	846,342	655,888	108,833	764,721	90.36
PAM	1,800,000	1,800,000	799,986	184,420	984,406	54.69
Grand Total	10,972,884	10,747,983	5,204,103	1,418,892	6,622,994	61.62

4.5.2. Dépense par projet

Le tableau 6 indique les montants nets financés, les dépenses rapportées et les taux d'exécution financière des organisations participantes.

Tableau 6. Dépenses par projet et par secteur, au 31 décembre 2019 (en dollars américains)

Secteur / No de Project et Titre du Projet		Organi- sation	Statut du projet	Montant Total Approuvé	Montant Net Financé	Dépenses Totale	Taux exécution %
Agriculture, élevage et pisciculture							
104221	Programme de développement des capacités de production aquacole résiliente et durable adaptées aux changements climatiques et à la variabilité climatique	FAO	En cours	900,669	900,669	755,148	83.84
105708	Appui à l'Amélioration de la Productivité Agricole, Animale, Piscicole pour la Réduction de la Vulnérabilité aux Changements Climatiques des Petits Exploitations Agricoles Familiales dans le Cercle de Kita (SECO)	UNDP	En cours	966,490	966,490	839,278	86.84
115316	Projet d'Appui au Renforcement	PAM	En cours	1,000,000	1,000,000	184,406	18.44
115317	Projet de développement et de diversification des moyens de subsistances stables et résilients aux changements climatiques	FAO	En cours	941,662	941,662	282,969	30.05
116800	Projet de Renforcement de la Résilience du Système Educatif comme alternative de Prévention et de Lutte contre les Changements Climatiques présenté par l'UNESCO	UNESCO	En cours	998,973	998,973	3,870	0.39
091467	Programme d'Appui à l'Agriculture durable et de resilience contre les changements climatiques a Yanfolila (PAADRCY)	PNUD	Fermeture opérationnelle	878,000	653,099	653,008	99.99
091444	Restauration des Terres et Productivité Agricole (RTPA) - "La terre, notre avenir" (PAM)	PAM	Fermeture financière	800,000	800,000	800,000	100.00
Agriculture, élevage et pisciculture: Total				6,485,794	6,260,893	3,518,680	56.20
Eau							
103749	Programme de Reduction des effets néfastes des Changements Climatiques dans le Delta Intérieur du Niger (P.R.E.N.C.C.)	PNUD	En cours	945,345	945,345	947,700	100.25
091445	Projet d'alimentation en eau potable par énergie solaire de communautés agro-pastorales dans les régions de Ségou, Tombouctou et Mopti	UNICEF	Fermeture financière	1,000,000	1,000,000	1,000,000	100.00
Eau : Total				1,945,345	1,945,345	1,947,700	100.12
Energie et foresterie							
104399	Climat et Energie au Mali (CEMALI)	ONU Femmes	En cours	846,342	846,342	764,721	90.36
115318	Projet de Développement agro-sylvo-pastoral au profit des jeunes et des femmes au Nord du Mali porté par la FAO Mali avec l'ONG AHDM.	FAO	En cours	809,622	809,622	126,730	15.65
115319	Programme de renforcement de la résilience des systèmes agro-pastoraux du Djombougo I	FAO	En cours	885,781	885,781	265,164	29.94
Energie et foresterie : Total				2,541,745	2,541,745	1,156,615	45.50
Grand Total				10,972,884	10,747,983	6,622,994	61.62

4.5.2. Dépenses enregistrées par catégorie

Les dépenses par projet sont engagées et suivies par chaque Organisation Participante et sont rapportées selon les catégories agréées pour la rapport harmonisé inter-agences. A partir du 1^{er} Janvier 2012, le Conseils des Chefs de Secrétariat des NU (CEB) a modifié ces catégories en raison de l'adoption des normes IPSAS qui comprennent huit catégories. Toutes les dépenses sont rapportées selon les huit nouvelles catégories. Voir le tableau ci-dessous.

2012 Catégorie de dépenses CEB

1. Personnel
2. Provisions, produits et matériels
3. Equipement, véhicules, meubles et dépréciation
4. Services contractuels
5. Déplacements
6. Transferts et subventions
7. Frais généraux d'exploitation
8. Coûts indirects

Tableau 7. Dépenses par catégorie budgétaire du GNUD, au 31 décembre 2019 (en dollars américains)

Catégories	Dépenses			Pourcentage du coût total du programme
	Années antérieures au 31 déc. 2018	Année en cours janv. à déc. 2019	Total	
Personnel	14,201	73,998	88,199	1.43
Provisions, produits et matériels	224,168	427,810	651,978	10.54
Equipement, véhicules, meubles et dépréciation	507,478	75,273	582,752	9.42
Services contractuels	2,572,915	143,864	2,716,779	43.93
Déplacements	244,289	80,026	324,315	5.24
Transferts et subventions	654,094	476,273	1,130,367	18.28
Frais généraux d'exploitation et autres coûts directs	633,821	56,575	690,396	11.16
Total des coûts du programme	4,850,965	1,333,820	6,184,785	100.00
Total des coûts indirects ²	353,138	85,072	438,210	7.09
Total	5,204,103	1,418,892	6,622,994	

4.6. Recouvrement des coûts

Les politiques de recouvrement des coûts du fonds sont déterminées par les dispositions applicables des termes de référence du fonds, du MOU conclu entre l'Agent Administratif et les organisations

² Les coûts de support indirects imputés par les Organisations Partenaires, sur la base de leur procédure financière, peuvent être déduits au départ ou plus tard durant l'exécution. Le pourcentage peut donc paraître aller au-delà du 7% accordé pour les projets en cours. Une fois que les projets sont fermés financièrement, ce chiffre ne doit pas dépasser 7%.

participantes et des accords administratifs types conclus entre l'Agent administratif et les contributeurs, sur la base de taux approuvés par le GNUD.

Les politiques en place, au 31 décembre 2019, étaient les suivantes :

- **Frais de l'Agent administratif (AA) :** des frais de 1 % sont facturés lors du dépôt du contributeur et couvrent les services fournis au titre de ladite contribution pour toute la durée du fonds. Pour la période de référence, **54,696** dollars américains ont été déduits au titre des frais de l'AA. Cumulativement au 31 décembre 2019, **281,703** dollars américains ont été facturés à titre de frais de l'AA.
- **Coûts indirects des organisations participantes :** les organisations participantes peuvent facturer des coûts indirects de 7 %. Au cours de la période de référence **85,072** dollars américains ont été déduits à titre de coûts indirects par les organisations participantes. Au total, les coûts indirects cumulés s'élèvent à **438,210** dollars américains au 31 décembre 2019.

4.7 Reddition de comptes et transparence

Afin de procéder de manière efficace à l'administration des services du Fonds et afin de faciliter le suivi et le report du système des Nations Unies et de ses partenaires, le Bureau MPTF a développé un site web public, le MPTF Office GATEWAY <http://mptf.undp.org>

Le site est rafraîchi en temps réel toutes les deux heures à partir d'un système de planification interne à l'entreprise, et le MPTF Office Gateway est devenu une référence fiable et transparente pour la provision des services d'administration des fonds.

Le Gateway fournit les informations financières y inclus : les engagements et les dépôts des contributeurs, les budgets approuvés des programmes, les transferts auprès des et les dépenses reportées par les organisations participantes, les intérêts accrus et d'autres dépenses. De plus, le Gateway offre un aperçu du portefeuille du Bureau MPTF et une information détaillée des Fonds individuels, y compris leur but, leur structure de gouvernance ainsi que les documents clé. En donnant ainsi un accès aisé au nombre de rapports financiers et narratifs sans cesse grandissants, ainsi qu'auprès des documents de projets y relatifs, le Gateway rassemble et préserve une importante connaissance institutionnelle et facilite le partage des connaissances et de la gestion entre les organisations des Nations Unies et leur partenaire de développement, contribuant ainsi à la cohérence et à l'efficacité du développement des Nations Unies.

4.8 Coûts Directs

Le mécanisme de gouvernance du Fonds peut approuver une allocation à une Organisation Partenaire pour couvrir les frais associés aux services du Secrétariat et à la coordination générale, mais aussi aux revues et évaluations au niveau du Fonds. Ces allocations sont considérées comme « coûts directs ». Durant cette période, les coûts directs alloués au Fonds s'élevaient à **442,977** dollars américains. Le total cumulé est de **1,075,368** dollars américains au 31 décembre 2019 pour les coûts directs.

Tableau 8. Coûts Directs

Organisation Participante	Montant Net financé	Dépenses	Taux d'exécution
Agent administratif			
PNUD	1,075,368	805,282	75%
Total	1,075,368	805,282	75%

5. Conclusion

Le FCM a continué ses fonctions en 2019 avec la poursuite de la réforme de ses structures de gouvernance et un Secrétariat Technique qui n'a pu obtenir les ressources humaines nécessaires et financières à temps pour assurer la tenue de son plan de travail intégral, ce qui a par exemple limité les activités de communication notamment au cours du troisième trimestre.

La tenue de trois comités de pilotage ont néanmoins permis d'adopter un certain nombre de mesures et orientations stratégiques qui devraient permettre au FCM de continuer à fonctionner.

La plupart des rapports fournis cette année concernant les neuf projets en cours d'exécution sont assez complets mais il est important d'assurer que le cadre de résultat de chaque projet soit inclus dans le rapport.

Malgré la mise à disposition tardive du budget de fonctionnement du ST au fin mai 2019, des missions conjointes de suivi ont eu lieu sur le terrain afin d'apprécier les quatre projets qui étaient en cours depuis 2017. Des recommandations ont été formulées dans le rapport annuel du ST par rapport à chaque projet.

La fin du mandat du Coordinateur du ST et le manque de ressources humaines allouées au ST avec seulement deux personnes sont des limitations importantes. Il faut essayer de ne pas compromettre le bon travail exécuté jusqu'à présent.

6. Recommandations

La plupart des projets en cours déjà engagés semblent obtenir des résultats assez prometteurs et même dépassant les attentes dans certains cas. La localisation des projets sur le terrain au bénéfice des populations vulnérables montre que ces projets ont des actions et des résultats concrets. Toutefois, compte tenu du caractère hautement saisonnier des activités, il incombe aux agences du système des Nations-Unies et aux partenaires opérationnels de trouver les moyens d'assimiler les procédures a) du FCM et b) de l'agence des Nation-Unies concernées pour que les fonds et les intrants soient disponibles en fonction du calendrier agricole et des activités programmées. Plusieurs projets ont ainsi connu des retards notables et afin de défendre les bénéficiaires que ces projets apportent un effort accru doit être fait par les agences et leurs partenaires afin que l'établissement du calendrier d'activités soit revu et adapté aux exigences des procédures administratives et financières, mais aussi essentiellement au calendrier agricole. Il peut paraître un peu étrange que les efforts de lutte contre le changement climatique qui affecte la saisonnalité des récoltes et de la production agricole soit aussi tributaire d'une mauvaise planification qui ne permet pas aux organisations de maximiser les bénéficiaires

d'une intervention qui se fait à temps faute de moyens et d'intrants. Une plus grande co-responsabilisation entre les différents acteurs est nécessaire pour limiter les retards de fonctionnement des projets.

Sur le plan formel, comme indiqué dans le rapport de 2018, il serait aussi utile de rappeler à chaque organisation que chaque rapport devrait comporter la liste des abréviations et des acronymes, car certains rapports se réfèrent à des termes qui ne sont pas expliqués dans le texte. Certains rapports n'indiquent pas toutes les données nécessaires sur la page de couverture, et il est important d'inclure le cadre de résultats et les indicateurs pour chaque rapport.

Au moins deux des projets ont changé leur cadre de résultats et les indicateurs de performance sans justifier dans le rapport soumis le pourquoi du changement. Compte tenu de la disparité entre les cibles entre les attentes initiales et les indicateurs actualisés, il serait utile d'expliquer les motifs qui ont mené à changer le cadre de résultats. Si cela n'est pas fait, il est difficile d'apprécier la pertinence des changements liés aux résultats cible.

Il serait aussi bon d'assurer que le travail de suivi soit effectué autant par les partenaires que par le ST. Comme indiqué en 2018, les visites de suivi et évaluation du ST ne sont pas incorporées dans les rapports annuels des partenaires, ce qui ne permet pas de savoir si les recommandations du ST sont appliquées. Il serait utile d'avoir un tableau avec le résumé des recommandations pour chacun des projets avec, d'une part, les leçons apprises des organisations partenaires et, d'autre part, les recommandations techniques du ST, afin d'accompagner les rapports annuels des années subséquentes pour en vérifier leur application.

Finalement, pour maintenir un rapport consolidé d'une longueur adéquate, il est recommandé de soumettre au Comité de Pilotage une proposition afin que les cadres de résultats individuels des projets soient annexés au rapport consolidé, et de n'extraire que les données et les indicateurs les plus significatifs dans l'intérêt de pouvoir présenter une synthèse représentative des progrès obtenus.